

PARTIE II

RESULTATS DE L A PARTICIPATION CITOYENNE

1. DECISION DU CONSEIL COMMUNAL	3
2. ORGANISME ACCOMPAGNATEUR : GREOVA	3
3. PRISE DE CONTACT AVEC LES AUTORITES COMMUNALES	4
3.1. Premières rencontres avec les autorités communales.....	4
4. LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	5
5. REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	6
5.1. Premières réunions d'information et de consultation	6
5.2. Consultation par questionnaire	Erreur ! Signet non défini.
5.3. Première consultation de personnes ressources.....	Erreur ! Signet non défini.
5.4. Réunions thématiques	17
5.5. Statistiques de la consultation citoyenne	Erreur ! Signet non défini.
5.6. Réunions de retour	17
5.7. Réunions « Projets »	Erreur ! Signet non défini.
5.8. Consultation individuelle des associations au sujet des infrastructures de rencontres	Erreur ! Signet non défini.
5.9. Réunions thématiques en Groupes de Travail (GT) constitués au sein de la CLDR	18
6. COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	26
6.1. Appel à candidatures et constitution de la Commission	Erreur ! Signet non défini.
6.2. Renouvellement de la CLDR : janvier 2013 – en cours	Erreur ! Signet non défini.
6.3. Déroulement des réunions de la CLDR	28
7. CONSULTATION DE LA POPULATION : LES RESULTATS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NON DEFINI.	
7.1. Environnement	Erreur ! Signet non défini.
7.2. Patrimoine bâti	Erreur ! Signet non défini.
7.3. Vie sociale et associative – convivialité	Erreur ! Signet non défini.
7.4. Economie	Erreur ! Signet non défini.
7.5. Information et communication.....	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

Simultanément à une décision de principe d'engagement du PCDR dans un processus Agenda 21 local, le Conseil communal de LIERNEUX a décidé en date du 9 octobre 2008 de mener une **Opération de Développement Rural (ODR)** sur l'ensemble du territoire communal. Le GREOVA a été désigné comme organisme accompagnateur de l'ODR par le Ministre wallon du Développement rural le 21 mai 2014. Le GREOVA peut aussi rendre des services à la Commune : auteur de programme, accompagnement de l'ODR (préparation, animation et suivi des réunions d'information et de consultation citoyenne – population, CLDR, Groupe de Travail), service cartographie et graphisme,...

2. ORGANISME ACCOMPAGNATEUR : GREOVA



Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe, de la Vesdre et de l'Ambève, en abrégé GREOVA¹, a vu le jour en 1972 à l'initiative des forces vives de la région Ourthe-Ambève avec comme objectif d'assurer la défense, le développement et la promotion des intérêts économiques et sociaux de cette région.

L'association (ASBL) étend principalement ses activités à quatorze communes de la Province de Liège : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Neupré, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz.

Ses rôles et missions se déclinent suivant trois grands axes:

- Le GREOVA est un bureau d'études essentiellement orienté vers les questions d'environnement et d'aménagement du territoire;
- Il est aussi un organisme de promotion au sens large du terme (économie, tourisme, culture et secteur social), actif dans le domaine de l'assistance aux entreprises et attentif au développement économique de la région, notamment au niveau touristique en tant qu'organisme gestionnaire de la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève. Il manifeste également sa présence dans divers programmes d'actions contre l'exclusion sociale;
- Il constitue enfin un groupe de pression défendant les intérêts de la région Ourthe-Ambève.

Le GREOVA s'est positionné comme *auteur de programme* de Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR); il a réalisé ceux des Communes d'Aywaille, de Sprimont, d'Esneux, de Stoumont, de Ferrières, de Hamoir et d'Ouffet. Il est également l'auteur de programme des PCDR en cours d'élaboration pour les Communes de LIERNEUX, de Trooz, de Neupré et de Sprimont dans le cadre du renouvellement de son PCDR.

¹ Le rapport d'activités de l'organisme est téléchargeable sur le site <http://www.greova.be>

Il s'est aussi affirmé comme *organisme accompagnateur* dans la mesure où, depuis l'année 2003, grâce au soutien financier de la Wallonie, il a pu engager trois agents (2.5 ETP) afin d'aider les Communes d'Aywaille et de Sprimont dans la mise en œuvre des consultations citoyennes prévues dans le cadre de ce type de programme. Ce soutien s'est élargi en 2006 à Esneux et Stoumont, en 2008 à Hamoir et à Ouffet, en 2009 à Ferrières, en 2011 à Trooz et en 2014 à Lierneux, en 2017 à Sprimont et Aywaille dans le cadre du renouvellement de leur PCDR et enfin, en 2018 à Neupré.

Le GREOVA est aussi en mesure de proposer aux Communes membres un site Internet reprenant toutes les informations sur leur ODR : étude socio-économique, procès-verbaux de réunions, agenda... Ce site, avec le nom de domaine www.pcdr.be, est en ligne depuis janvier 2005. Une nouvelle version du site internet a été mise en ligne en mai 2013.

Depuis janvier 2017, les citoyens peuvent retrouver le fil d'actualité des différentes communes accompagnées par les agents de développement du GREOVA dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCDR sur la page Facebook « *PCDR – Ourthe Vesdre Amblève* ». On y retrouve par exemple des informations relatives à l'agenda des réunions de consultation citoyenne, l'état d'avancement des projets et actions en cours, etc. Cette page Facebook est régulièrement alimentée par les agents de développement.

3. PRISE DE CONTACT AVEC LES AUTORITES COMMUNALES

3.1. *Premières rencontres et réunions de préparation avec les autorités communales*

Le 21 mai 2014, un courrier du Ministre de la Ruralité Carlo Di Antonio annonçant que la commune de Lierneux était ajoutée au programme de travail de l'asbl GREOVA a invité cette dernière à prendre contact avec le Collège communal afin de poser les bases de cette collaboration. **Le 22 mai 2014**, un courrier du GREOVA à l'attention du Collège communal de Lierneux a donc fait l'objet d'une invitation à organiser une réunion de travail GREOVA/commune de Lierneux.

Le 25 août 2014 a eu lieu une première réunion de préparation et un premier contact entre le GREOVA (représenté par le Directeur Jacques LILIEN, deux agents de développement actifs au service PCDR) et la Commune (représentée par André SAMRAY, précédent Bourgmestre de Lierneux et président de la CLDR) depuis la désignation du GREOVA comme organisme accompagnateur de la commune dans son ODR. Le GREOVA y a présenté ses différentes missions dans le cadre de l'ODR, différents projets en cours et fait part de la volonté de créer un GAL Ourthe-Vesdre-Amblève dont la commune de Lierneux ferait partie. La Commune quant à elle a fait part de son souhait de réaliser dans le cadre de la mobilité douce un pré-RAVeL entre Lierneux et Vielsalm. Le Bourgmestre André SAMRAY a fait également l'historique des difficultés rencontrées au début de la seconde ODR sous l'ancienne législature (2006-2012), a indiqué que la commune de Lierneux a pu mener à bien plusieurs réalisations dans le cadre de la précédente ODR (Vicinal, maisons de village, table d'orientation, etc.), a précisé qu'elle menait alors un projet de rénovation des

anciens ateliers du Vicinal dans le cadre du *plan Marshall* et a souhaité redémarrer le processus dès le 9 septembre 2014 avec l'organisation d'un Groupe de Travail.

Le 9 septembre 2014 a eu lieu une seconde réunion de préparation entre trois agents de développement du GREOVA et le précédent Collège communal de Lierneux, composée du Bourgmestre André SAMRAY, des Echevins Emile BASTIN, Isabelle LECOMTE et de la Directrice générale Christine VAN DER VLEUGEL. Cette rencontre a eu pour objets la récolte d'informations en vue de la relance de l'ODR ainsi que l'ébauche d'un planning de travail 2015 devant être présenté au prochain comité d'accompagnement au Cabinet du Ministre de la Ruralité, prévu le 25 juin 2015.

4. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La volonté communale est de réaliser un PCDR parallèlement à un *Agenda21 Local*. Ce dernier s'établit au niveau local (provincial et communal) en faveur du Développement Durable. Il consiste en l'établissement d'un plan évolutif permettant de définir et de concrétiser des actions qui intègrent les trois piliers du Développement Durable ; à savoir : le social, l'économique et l'environnement. A cet effet, le décret du 14 avril 2014 prévoit que, « simultanément à son programme communal de développement rural, la Commune peut procéder à l'élaboration d'un Agenda 21 Local. Celui-ci se définit dans le cadre d'une élaboration conjointe à un PCDR comme étant marqué entre autres par des efforts accrus en termes de concertation et d'implication tant des parties prenantes que des différents départements de l'administration locale, d'évaluation des impacts et de maîtrise de l'empreinte écologique. Dans ce cas le PCDR et l'agenda 21 font l'objet d'un seul et même document ». Ce dernier, intitulé « *Programme Communal de Développement Rural et Développement durable - Engagement dans un processus Agenda 21 local – Décision de principe* » a été signé par le Conseil Communal le 9 octobre 2008.

5. REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

5.1. Premières réunions d'information et de consultation

a. Calendrier des réunions

La sixième réunion de préparation du 4 octobre 2016 (*cf. infra 6.1.b*) entre le GREOVA, le Bourgmestre, JNC, un agent communal et la CCATM a défini le planning de travail comme tel concernant la consultation *via* des réunions de villages organisées à Arbrefontaine, Les Villettes, Trou de Bra, Sart, Vicinal, Jevigné et Reharmont.

Le tableau récapitulatif ci-dessous permet d'évaluer le nombre de personnes présentes à ces réunions ainsi que le taux de participation à celles-ci.

Type de réunions		Date et lieux	Participants
Réunion d'information	Collège communal, JNC et CCATM	4 octobre 2016	3
Réunions d'information et de consultation dans les villages	Les Villettes	11 octobre 2016 à 19h30 Salle Cercle Saint-Pierre – Rarmont 34, 4990 Lierneux	17
	Sart	18 octobre 2016 à 19h30 Buvette du football – Les Sarts 4 – 4990 Lierneux	10
	Jevigné	25 octobre à 19h30 Salle « Le Concorde » - Jevigné 26 - 4990	23
	Arbrefontaine	15 novembre 2016 à 19h30 Salle « l'Aurore des Fontaines » - Terra 13 – 4990 Lierneux	9
	Vicinal	22 novembre 2016 à 19h30 Rue de la Gare 20 – 4990 Lierneux	11
	Reharmont	29 novembre 2016 à 19h30 Brasserie de la Lienne - Reharmont	18
	Trou de Bra	16 décembre 2016 à 19h30 Trou de Bra 8 – 4990 Lierneux	12

En retirant la participation de l'auteur de programme (JNC) et de l'organisme d'accompagnement (GREOVA), ces réunions d'information et de consultation ont rassemblé au total **82 citoyens** (villageois, membres de la CLDR, membres des Collège et Conseil communaux).

b. Réunions préparatoires

Ont fait suite aux deux premières rencontres/réunions de préparation entre GREOVA et le Collège Communal des 25 août 2014 et 09 septembre 2014 (*cf. supra 3.1*) les réunions suivantes :

Le 5 mars 2015 a eu lieu une troisième réunion entre le GREOVA (représenté par son directeur Jacques LILIEN et deux agents de développement en charge du PCDR) et le nouveau Collège communal de Lierneux composé du nouveau Bourgmestre Fabrice LEONARD, des Echevins Marielle GROMMERCH et Guy MATHIEU et de la Directrice générale Christine VAN DER VLEUGEL. Cette rencontre a eu pour finalité la définition du processus à venir en ce qui concerne l'actualisation du diagnostic socio-économique et l'information et la participation citoyenne : une réunion a été programmée afin mars 2015 afin de prendre des décisions quant à la désignation d'un auteur de programme et quant à un planning de travail. Monsieur LILIEN (directeur du GREOVA) a aussi demandé que le Collège désigne un représentant ainsi qu'un référent administratif pour participer aux réunions du Comité d'Accompagnement organisé à Namur dans le cadre de la Convention Région Wallonne/GREOA, au cabinet du Ministre wallon des Travaux Publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, et de la Forêt et du Patrimoine, qui se tient deux fois par an ; la prochaine étant programmée en juin 2015.

Le 25 juin 2015 a eu lieu cette réunion du Comité d'accompagnement à Namur, au cabinet du Ministre.

Le 14 octobre 2015 a eu lieu une quatrième réunion entre le GREOVA (organisme accompagnateur représenté par trois agents de développement attachés à la cellule PCDR), la JNC Agence Wallonne du Paysage (auteur de programme, représenté par Larissa PEIXOTO et Eleanora CAMPANELLA), et le Collège communal de Lierneux (représenté par le Bourgmestre Fabrice LEONARD, les Echevins Marielle GROMMERCH, Guy MATHIEU et Pierre FOGUENNE et la Directrice générale Christine VAN DER VLEUGEL). Cette réunion a eu pour finalité leur coordination dans le cadre de la reprise de l'ODR. Il est rappelé que la volonté communale est de réaliser un PCDR/Agenda21 Local.

Concernant l'étude socio-économique, une mise à jour réaliste, permettant de se projeter dans le futur et d'être exploitée dans le cadre de dossiers tels que la mise en œuvre des ZACC, devrait être terminée pour la mi-décembre 2015. Une fois le diagnostic actualisé, le processus de consultation sera organisé par le GREOVA qui transmettra les PV des réunions au bureau JNC. Des rencontres pourront être organisées afin que le bureau d'étude puisse se charger de l'élaboration de la stratégie à présenter en CLDR.

Concernant les réunions d'information et de consultation à dans les villages de Sart, Arbrefontaine, Jevigné, Bra, Villette, Lierneux, Rearmont et Trou de Bra, la consultation pourrait débuter en mars 2016 et se clôturer en mai 2016, à raison d'une réunion par semaine. Par ailleurs,

les agents de développement consulteront également les associations de manière individuelle. Afin de mener à bien ce travail, le GREOVA souhaite obtenir une liste des associations et personnes ressources de l'entité ainsi que les locaux disponibles pour les réunions.

Concernant la publicité et de communication envers la population, des vecteurs tels que le bulletin communal trimestriel, le site internet communal, la page Facebook de l'ODR/GREOVA et de la Commune, des toutes-boîtes, le site www.pcdr.be seront mobilisés.

Le Bourgmestre a aussi évoqué les différentes perspectives d'avenir et projets communaux (*économie d'énergie – valorisation de la biomasse - développement du tourisme - Préservation des ressources en eau - hébergement des seniors – rénovation de la Bibliothèque*) ainsi que l'évolution des projets présentés dans la précédente ODR (*Réhabilitation de l'Ancienne Gare du Vicinal, Maison de Village de Bra, Musée de la Psychiatrie, Mise en valeur des croix du cimetière, Aménagement de la placette de Mesnil et de la Place de la Vilette*).

Il a été enfin spécifié que plusieurs documents soient transmis aux agents de développement chargés de la cellule PCDR du GREOVA : l'exemplaire du PCDR 1997-2007, la liste des projets réalisés et abandonnés en convention ODR 1997-2007, la copie des rapports annuels jusqu'à 2012, la nouvelle convention auteur de programme de l'ODR en cours, l'étude et la cartographie actualisée, les décisions du Conseil communal (relance ODR du 31/03/2008 et CLDR du 18/05/2010), l'actualisation du quart communal suite au changement de majorité, les listes nécessaires à la consultation citoyenne : des associations/comités/commissions, des salles à disposition pour les réunions, des villages, hameaux et regroupements possibles, des moyens de communication et contacts mis à disposition.

Le 7 juin 2016 a eu lieu la présentation du diagnostic socio-économique actualisé par JNC au Collège communal.

Le 9 juin 2016 a eu lieu une cinquième réunion entre trois agents de développement attachés à la cellule PCDR du GREOVA et le Collège communal de Lierneux (représenté par le Bourgmestre Fabrice LEONARD, l'employée d'administration Marie-Jeanne LAMBOTTE et la Directrice générale Christine VAN DER VLEUGEL). Cette réunion a eu pour objets : l'actualisation de l'étude par l'auteur de programme, le programme proposé, les personnes de contact de l'administration communale et du Collège, le planning de travail, la date de la première réunion de présentation du diagnostic avec JNC et la CLDR et la consultation par village.

Enfin, le 4 octobre 2016 a eu lieu une sixième réunion entre le GREOVA, le Bourgmestre, JNC, un agent communal et la CCATM. Cette réunion a eu pour objectif de définir le planning de travail tout en assurant une certaine coordination des actions. Elle a été suivie par une présentation de l'étude socio-économique actualisée aux membres de la CLDR.

c. Publicité

- ✓ *Information du lancement d'une ODR sur LIERNEUX par GREOVA*

Un article de la cellule PCDR gérée par l'asbl GREOVA annonce la décision du Conseil Communal de lancer une ODR.

UNE NOUVELLE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL A LIERNEUX

Après la concrétisation de plusieurs projets, dont la réaffectation du Vicinal de Lierneux, la Commune a décidé de relancer une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) sur son territoire en vue de poursuivre, grâce au soutien de la Wallonie, l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire dans des domaines aussi variés que l'environnement, le tourisme, l'économie, la mobilité, les services, etc.

Un processus, plusieurs étapes...

Une ODR est un processus qui s'inscrit dans le temps et comporte plusieurs étapes :

- la réalisation d'une étude socio-économique du territoire réalisée par un Auteur de Programme
- la participation citoyenne. Celle-ci permet d'identifier et de préciser les besoins du territoire en étroite concertation avec la population et avec l'aide d'un organisme accompagnateur
- la définition d'une stratégie de développement fondée sur des défis et objectifs de développement répondant, à long terme, aux besoins identifiés
- l'élaboration d'un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui contiendra, entre autres, des projets qui pourront être subsidiés - jusqu'à 80% - par la Wallonie et qui permettent de répondre aux besoins du territoire et des citoyens
- la concrétisation de projets figurant dans le PCDR.

Un processus, des experts et des animateurs...

Afin de mener à bien ce processus, la Commune de Lierneux travaille en collaboration avec le bureau d'étude JNC Agence Wallonne du Paysage *plus* Environnement (AWP+E) en qualité d'Auteur de Programme et avec le GREOVA qui assure la mission d'organisme accompagnateur.

Un processus, un dynamisme citoyen...

Une des originalités de l'ODR est qu'elle émane d'une concertation entre la Commune et ses citoyens. Ainsi, des réunions d'information et de consultation se tiendront dans différents villages de l'entité et ce, dès l'automne 2016. Ces réunions seront ouvertes à tout un chacun et auront pour finalité d'identifier les atouts, faiblesses et opportunités de projets dans la Commune et dans ces villages. Ces réunions seront animées par les agents de développement du GREOVA. Les lieux et dates de ces rencontres seront annoncés via le site internet communal, le site www.pcdr.be et via un toutes-boîtes.

L'ORGANISME ACCOMPAGNATEUR

Créé en 1972, le GREOVA (Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève) développe ses activités sur treize communes de la Province de Liège : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz. Son siège social est situé à Harzé. Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.greoa.be.

Le service PCDR

Actuellement, quatre agents de développement du GREOVA accompagnent les communes d'Aywaille, Sprimont, Ouffet, Hamoir, Esneux, Ferrières, Trooz et Stoumont dans leur PCDR. Ils organisent la consultation citoyenne et dynamisent ce processus en toute neutralité. Ils servent également de relais entre la population, le pouvoir communal et la Région wallonne.

Partagez votre vision du futur.

Identifiez les atouts, les faiblesses et les opportunités de votre commune.

Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur!

Des toutes-boîtes ont aussi averti chaque citoyen du but d'une ODR :



ODR
Lierneux

**Des actions et des projets
se construisent pour
votre commune !**

**Une deuxième Opération de Développement Rural (ODR) à Lierneux :
les réunions d'information et de consultation dans votre village
sont ouvertes à tous !**

➤ *Après une première ODR fructueuse, la Commune de Lierneux a
décidé de relancer une nouvelle opération avec ce même
objectif d'améliorer le cadre et le qualité de vie de manière
durable sur son territoire.*

➤ **Focus sur l'histoire du
Développement rural à Lierneux.**

En 1967, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Lierneux était approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 10 ans. Cette approbation inaugure la réalisation de nombreux projets soutenus financièrement par la Région wallonne : réhabilitation des anciens ateliers du Vicinal à Lierneux, transformation de l'ancienne école de Bra en salle de village et aménagement du corps de logis en deux appartements relais, aménagement de la place publique à Sart et réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierre en local de rencontres, aménagement d'une petite infrastructure de découverte et d'étude du paysage avec table d'orientation à Baneux (Levigné), aménagement de la maison de village de Verlesmont, etc. L'ODR a également été l'occasion pour les citoyens d'initier le lancement de l'événement Carrefour des générations, d'améliorer le réseau de promenades de l'entité, de contribuer au développement durable dans la Commune, etc.

➤ **Relance de l'ODR : la voix des
citoyens au cœur du processus**

Aujourd'hui, la Commune de Lierneux, accompagnée par les agents de développement du Groupement Régional Economique Durthe-Vastrie-Ambliève (GREOVA), relance une nouvelle Opération de Développement Rural ! Si vous aussi vous avez envie de participer à la vie de votre Commune, de contribuer à l'élaboration de projets d'avenir dans l'entité, alors nous vous invitons à participer à l'une des réunions d'information et de consultation citoyenne organisées dans vos villages. L'objectif de ces premières réunions est de permettre à tous les habitants de s'exprimer en vue d'identifier les atouts-faiblesses et opportunités de la Commune et de lancer également des premières pistes de projets. Parce que le cœur de l'ODR c'est la participation citoyenne, n'hésitez pas à nous rejoindre à l'une des rencontres d'information et de consultation (voir verso) :



✓ *Bulletins communaux*

Des communiqués de presse relatifs au Développement Rural (CLDR, ODR, etc.) ont également été publiés dans les bulletins communaux de février, juin et septembre 2015.

✓ Réunions d'information et de consultation

Les citoyens ont été invités aux premières réunions d'information et de consultation citoyennes par :

- des invitations mises en ligne sur le site internet de l'ODR et du PCDR www.pcdr.be :



- des toutes-boîtes ainsi que par des affiches les informant de la finalité et des lieux et dates des réunions.



d) Objectifs et méthode

- ✓ Réunion préparatoire du 5 mars 2015 entre le GREOVA et le nouveau Collège Communal de Lierneux

Sa finalité était la définition du processus à venir en ce qui concerne l'actualisation du diagnostic socio-économique et l'information et la participation citoyenne : une réunion a été programmée afin mars 2015 afin de prendre des décisions quant à la désignation d'un auteur de programme et quant à un planning de travail.

- ✓ *Réunion du Comité d'Accompagnement organisé à Namur en juin 2015 dans le cadre de la Convention Région Wallonne/GREOA, au cabinet du Ministre wallon des Travaux Publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, et de la Forêt et du Patrimoine*

Cette réunion au niveau du Gouvernement wallon à laquelle Le directeur du GREOVA avait convié deux membres du Collège communal de Lierneux (un représentant désigné et un référent administratif) a fait office d'inauguration de leur collaboration auprès du pouvoir subsidiant.

- ✓ *Réunion préparatoire du 14 octobre 2015 entre le GREOVA, le bureau d'étude JNC (Agence Wallonne du Paysage) et le Collège Communal de Lierneux*

Sa finalité était leur coordination dans le cadre de la reprise de l'ODR. Il a été rappelé que la volonté communale est de réaliser un PCDR/Agenda21 Local.

Concernant l'étude socio-économique, une mise à jour réaliste, permettant de se projeter dans le futur et d'être exploitée dans le cadre de dossiers tels que la mise en œuvre des ZACC, devrait être terminée pour la mi-décembre 2015. Une fois le diagnostic actualisé, le processus de consultation sera organisé par le GREOVA qui transmettra les PV des réunions au bureau JNC. Des rencontres pourront être organisées afin que le bureau d'étude puisse se charger de l'élaboration de la stratégie à présenter en CLDR.

Concernant les réunions d'information et de consultation à dans les villages de Sart, Arbrefontaine, Jevigné, Bra, les Villettes, Lierneux, Rearmont et Trou de Bra, la consultation pourrait débuter en mars 2016 et se clôturer en mai 2016, à raison d'une réunion par semaine. Par ailleurs, les agents de développement consulteront également les associations de manière individuelle. Afin de mener à bien ce travail, le GREOVA souhaite obtenir une liste des associations et personnes ressources de l'entité ainsi que les locaux disponibles pour les réunions.

Concernant la publicité et de communication envers la population, des vecteurs tels que le bulletin communal trimestriel, le site internet communal, la page Facebook de l'ODR/GREOVA et de la Commune, des toutes-boîtes, le site www.pcdr.be seront mobilisés.

Le Bourgmestre a aussi évoqué les différentes perspectives d'avenir et projets communaux (*économie d'énergie – valorisation de la biomasse - développement du tourisme - Préservation des ressources en eau - hébergement des seniors – rénovation de la Bibliothèque*) ainsi que l'évolution des projets présentés dans la précédente ODR (*Réhabilitation de l'Ancienne Gare du Vicinal, Maison de Village de Bra, Musée de la Psychiatrie, Mise en valeur des croix du cimetière, Aménagement de la placette de Mesnil et de la Place de la Villette*).

Il a été enfin spécifié que plusieurs documents soient transmis aux agents de développement chargés de la cellule PCDR du GREOVA : l'exemplaire du PCDR 1997-2007, la liste des projets réalisés et abandonnés en convention ODR 1997-2007, la copie des rapports annuels jusqu'à 2012, la nouvelle convention auteur de programme de l'ODR en cours, l'étude et la cartographie actualisée, les décisions du Conseil communal (relance ODR du 31/03/2008 et CLDR du 18/05/2010), l'actualisation du quart communal suite au changement de majorité, les listes nécessaires à la consultation citoyenne : des associations/comités/commissions, des salles à disposition pour les réunions, des villages, hameaux et regroupements possibles, des moyens de communication et contacts mis à disposition.

- ✓ *Présentation du diagnostic socio-économique actualisé par le bureau d'étude JNC (auteur de programme) au Collège communal suivie d'une réunion préparatoire entre le GREOVA et le Collège communal de Lierneux (9 juin 2016)*

Cette réunion a eu pour objets : l'actualisation de l'étude par l'auteur de programme, le programme proposé, les personnes de contact de l'administration communale et du Collège, le planning de travail, la date de la première réunion de présentation du diagnostic avec JNC et la CLDR et la consultation par village.

- ✓ *Dernière réunion de préparation du 4 octobre 2016 entre le GREOVA, le Bourgmestre, JNC, un agent communal et la CCATM*

Sa finalité a été de définir le planning de travail tout en assurant une certaine coordination des actions. Elle a été suivie par une présentation de l'étude socio-économique actualisée aux membres de la CLDR.

- ✓ *Réunions d'information et de consultation par village*

Suite aux précédentes expériences en matière d'ODR et après une présentation du rapport socio-économique de la Commune par le bureau d'étude JNC et/ou par la Commune, les agents de développement du GREOVA ont proposé une méthodologie de travail pour les réunions d'information et de consultation :

- Distribution à chaque participant d'une fiche signalétique avec coordonnées et motivation à compléter (pas toujours complétée) ;
- Rappel de la précédente ODR (projets concrétisés durant une première opération finalisée aux alentours de 2005 et projets abandonnés durant une seconde opération non finalisée entre 2007 et 2009) ;
- Brève présentation de l'asbl GREOVA ;
- Brève présentation *Powerpoint* du déroulement d'une ODR, des rôles et missions de la CLDR et des finalités d'un PCDR ;
- Après présentation d'un pré-diagnostic de l'étude socio-économique de la Commune à nouveau par le bureau d'étude JNC et/ou par la Commune, encadrement d'un débat sous forme de questions-réponses ;

- Recensement des points forts, points faibles et améliorations envisageables de la Commune en matière de cadre de vie, mobilité et sécurité routière, énergie, économie, services, vie associative, communication et cohésion sociale *via* la distribution à chaque citoyen d'une feuille avec un tableau à compléter, directement rendue aux agents en fin de réunion ou à renvoyer postérieurement, après réflexion, au GREOVA ;
- Si la réunion présentait assez de participants, des travaux en sous-groupes pouvaient être réalisés. Il s'agissait, en maximum une heure, que chacun donne un maximum d'idées sans en débattre, pour autant que celles-ci, aussi originales soient-elles, présentent un intérêt collectif au sein de la Commune en général ou d'un village en particulier (la précision entité ou village était importante). Une liste de thèmes était présentée à titre indicatif comme aide. Des idées contradictoires étaient donc souvent retranscrites dans le formulaire à compléter. En fin de travail, le rapporteur de chaque groupe présentait un exposé relatif au travail effectué par son groupe ;
- Abord de la suite du processus.

Parallèlement, les agents de développement ont pris les notes nécessaires à la rédaction du procès-verbal de chacune des réunions, destiné à faire l'objet en fin de phase consultative d'un récapitulatif global des avis des citoyens de la Commune de Lierneux.

5.2. Consultation par questionnaire

Simultanément aux réunions d'information et de consultation, une enquête par questionnaire a été menée auprès des catégories de la population peu représentées lors des réunions ; mais malgré tous ces questionnaires envoyés aux acteurs suivants, très peu ont malheureusement été retournés au GREOVA.

- ✓ *Consultation de la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité)*

Des questionnaires ont été distribués aux membres de la CCATM invités à la présentation de l'ODR le 4 octobre 2016.

- ✓ *Consultation des quarante-six associations de l'entité communale*

Des questionnaires ont été envoyés à 3 associations Seniors, à 8 associations culturelles, à 3 associations de comité de quartier, à 12 associations gestionnaires de salles, à 9 associations sportives et à 11 associations en lien avec la jeunesse.

- ✓ *Consultation de certains commerçants de l'entité communale*

Des questionnaires ont été déposés au *Brico-Lienne*, au *Carrefour*, chez *Elégance Coiffure*, chez *Comme G* (magasin de seconde main du CPAS), chez un fleuriste, dans une boulangerie et au *Delhaize*.

✓ *Consultation du service Espace Public Numérique (EPN) et des contacts*

Après réception du questionnaire, ce service a à son tour procédé à sa distribution auprès de ses contacts situés dans l'entité communale

✓ *Consultation via les écoles*

Dans le cadre des réunions consultatives au sein des écoles, considérées par le GREOVA comme « personnes ressources » (cf. *infra* 6.3), des questionnaires ont d'abord été envoyés aux directions et aux enseignants, puis distribués aux parents.

Quatre animations suivies de rencontres avec les directions/enseignants ont été effectuées par les agents de développement du GREOVA auprès des élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} années des écoles primaires d'Arbrefontaine le 02 décembre 2016, de Jevigné le 15 décembre 2016 et de Lierneux le 17 janvier 2017.

Après une présentation *Powerpoint* de ce qu'est une *Opération de Développement Rural*, les enfants ont pu faire part aux agents de leurs avis et suggestions pour la Commune, oralement, par écrit mais aussi à travers le dessin de leur Commune idéale, réalisé par groupes de deux ou de trois, puis présenté devant la classe. Les idées fusaient assez facilement grâce à une expérience similaire organisée le 15 octobre 2016 par la Commune de Lierneux intitulée « *Place aux Enfants* ».

Les rencontres qui ont suivi avec les directions/ enseignants, habitant le plus souvent aussi la Commune, ont été très fécondes. Les propos principaux ont été retenus grâce aux questions-réponses des agents en rapport avec des questionnaires précédemment complétés.

Des questionnaires ont été transmis aux parents d'élèves, via le journal de classe de leur(s) enfant(s).

5.3. *Première consultation de personnes ressources*

Plusieurs associations/personnes ressources ont été interrogées par les agents de développement, lors de réunions/rencontres avec des acteurs et associations tels que l'*Agence Locale pour l'Emploi*, la Bibliothèque de Lierneux, la *Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité*, le *Centre Hospitalier Spécialisé*, le *Centre Médical Hélicopté*, le *Centre Public d'Action Sociale*, *Contrat Rivière Amblève*, les écoles primaires d'Arbrefontaine, de Jevigné et de Lierneux (cf. *supra* 6.2), la *Ferme de Bergifa*, la *Ferme pédagogique des Noisetiers*, l'*Office National de l'Enfance* et la Zone de Police.

Le tableau suivant reprend la liste des associations/ personnes ressources qui ont été consultées ainsi que la date de la rencontre.

Associations/ Personnes ressources	Date de la rencontre
Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)	15 novembre 2016
Contrat Rivière Amblève (CRA)	23 novembre 2016 à 8h30
Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) Bureau de Madame la directrice Dehareng	30 novembre 2016
Zone de Police Rencontre avec un agent de police Stavelot-Malmedy	30 novembre 2016 à 11h
Ecole primaire d'Arbrefontaine (<i>Cf. supra 6.2</i>)	02 décembre 2016 le matin et à midi
Office National de l'Enfance (ONE) Bureau de l'ONE à Malmedy	05 décembre 2016
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	07 décembre 2016 à 10h
Bibliothèque de Lierneux	07 décembre 2016 à 11h
Centre Public d'Action Sociale (CPAS)	07 décembre 2016 à 9h
Centre Médical Hélicopté (CMH)	13 décembre 2016
Ferme de Bergifa Au domicile de Monsieur Jamoye	13 décembre 2016
Ecole primaire de Jevigné (<i>Cf. supra 6.2</i>)	15 décembre 2016 le matin et à midi
Ferme pédagogique des Noisetiers Rencontre avec Monsieur Gilles Remacle	15 décembre 2016
Ecole primaire Sainte-Thérèse de Lierneux (<i>Cf. supra 6.2</i>)	17 janvier 2017 le matin et à midi

5.4. Réunions de retour

a. Publicité

Il a été décidé de privilégier les canaux suivants afin de réaliser la publicité :

Les personnes ayant déjà participé à l'une des réunions d'information et de consultation ont été invitées, personnellement et par courriel à ces réunions de retour.

Des affiches ont été imprimées et affichées dans des lieux stratégiques (Administration communale, Office du tourisme, commerces...). Des toutes-boîtes ont été distribués à la population. L'information a été publiée sur le site internet www.pcdr.be ainsi que sur le site internet communal.



**Améliorer votre cadre de vie,
ÇA VOUS INTÉRESSE ?**

Alors venez découvrir les pistes dégagées à la suite des rencontres citoyennes organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR).

La réunion se tiendra à la salle du Vicinal à Lierneux, mardi 25 avril (demain) à 19h30.

pcdr@greova.be | www.pcdr.be

Wallonie SPW ODR PCDR Lierneux ODR OVA

b. Calendrier des réunions

Village	Date et lieu	Participants
Les Villettes	14 mars 2017 Salle Cercle St-Pierre - Rarmont 34 - 4990 Lierneux	9
Sart	18 avril 2017 Buvette du football – rue les Sarts 4 - 4990 Lierneux	17
Lierneux	25 avril 2017 Salle du Vicinal – rue de la Gare 20 - 4990 Lierneux	27

c. Réunions préparatoires

Les agents de développement ont rencontré le Bourgmestre et l’Echevin du Développement rural en vue de préparer les réunions de retour et la suite du processus. Les questions du contenu, de la méthodologie et de la publicité ont été abordées.

d. Objectifs et méthode

Les objectifs de ces réunions de retour étaient principalement de proposer les axes de développement formulés sur base de la consultation citoyenne et de récolter l’avis de la population par rapport à ces derniers, en lien avec les données de l’étude socio-économique.

Afin de permettre aux éventuels nouveaux participants de s’informer du processus, les agents de développement ont brièvement rappelé les éléments suivants : présentation du GREOVA, définition et processus de l’ODR, étapes à venir. L’auteur de programme a ensuite présenté les quatre axes de développement envisagés, en relation avec une analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) identifiés grâce à l’étude socio-économique de la Commune.

La réunion s’est poursuivie par une présentation des premiers objectifs de développement et un échange avec les citoyens afin de récolter leurs remarques sur les éléments qui leur ont été soumis en réunion.

5.5. Réunions thématiques en Groupes de Travail (GT) constitués au sein de la CLDR (et visites de terrain)

5.5.1. Première série de GT

a. Calendrier des réunions

Thématique	Date	Participants
GT patrimoine bâti et environnemental	23 mai 2017	18
	26 juin 2017	14
GT accessibilité, mobilité et sécurité routière	6 juin 2017	11
	7 septembre 2017	7
GT économie, énergie et tourisme	13 juin 2017	11
	11 juillet 2017	10
	12 septembre 2017	7
GT vie sociale, culturelle et sportive	20 juin 2017	7

b. Publicité

Les membres de la CLDR ont été invités aux différents GT mis en place par courriel. Les réunions ont également été annoncées aux citoyens lors des réunions de retour afin de leur permettre d'intégrer les GT.

Les réunions ont par ailleurs été annoncées sur le site internet du PCDR ainsi que sur la page Facebook PCDR – Ourthe-Vesdre-Ambève.

c. Objectifs et méthodes

Les objectifs poursuivis par ces réunions étaient triples :

1. Établir un programme de travail à réaliser dans le cadre du lot 0 ;
2. Programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets pouvant être menés à court, moyen et long terme ;
3. Commencer à construire et à étoffer des idées de projets à plus long terme pour établir des fiches-projets.

✓ 23 mai et 26 juin 2017

GT patrimoine bâti et environnemental : les différents défis établis par le bureau d'étude JNC ont été présentés aux membres du GT. Ensuite, ils ont apporté leurs premières idées d'actions à mettre sur pied afin de pouvoir concrétiser ces défis.

Les pistes d'actions proposées concernaient la rénovation de maisons abandonnées, l'instauration d'une taxe aux propriétaires de ces maisons, la redécouverte de techniques de construction locales, la valorisation du patrimoine bâti et environnemental grâce au placement de panneaux informatifs, la mise en valeur des sites et réserves naturels, l'amélioration du réseau de promenades communal, l'aménagement de cimetières verts, *etc.*

✓ 6 juin et 7 septembre 2017

GT accessibilité, mobilité et sécurité routière : ce GT est organisé en collaboration avec la CCATM de Lierneux. Les réunions ont consisté en une présentation des actions mises en place au sein de la CCATM. Les points dangereux relevés par la CCATM ont été évoqués en GT, les membres ont pu y apporter leurs compléments d'analyse en matière de sécurité routière. Différentes faiblesses ont pu être soulignées, comme l'insuffisance de parkings, de transports en commun et de système de covoiturage, de trottoirs sécurisés pour les piétons, la déviation des poids lourds sur les portions de routes communales, *etc.* Des pistes de projets ont finalement pu être apportées, comme la nécessité de créer des zones spécifiques aux enfants, d'installer des radars répressifs, des chicanes et autres dispositifs ralentisseurs, de limiter les poids lourds, de développer les zones piétonnes et les moyens de transport alternatifs.

✓ 13 juin, 11 juillet et 12 septembre 2017

GT économie, énergie et tourisme : parmi les 3 réunions organisées, une a consisté en la présentation de la commission POLLEC et l'identification des lacunes en matière énergétique comme l'absence de primes énergétiques, de critères énergétiques comme condition d'octroi du permis d'urbanisme, l'absence de conseiller énergétique et enfin l'absence de politique de sensibilisation de la population en la matière. Les secteurs énergivores ont pu être présentés aux membres qui ont finalement pris connaissance des actions communales mises en place.

Au cours des deux autres GT, les membres ont proposé toute une série d'actions à mettre en place comme par exemple la valorisation des réseaux de production en circuit-court, l'organisation de petits marchés locaux, le soutien de start-up en hautes technologies, la mise en valeur des réseaux de promenades et des points d'intérêt paysager, la création d'une éolienne citoyenne, etc.

✓ 20 juin 2017

GT vie sociale, culturelle et sportive : différentes pistes d'actions ont été proposées par les membres du GT, comme par exemple l'amélioration de la mobilisation citoyenne, l'instauration d'une monnaie locale, le renfort de la collaboration entre la commune et les associations permettant d'assurer une meilleure gestion de la communication et une synchronisation de l'agenda des manifestations communales et villageoises, l'aide aux jeunes via la création de logements à loyer modéré, la promotion d'activités intergénérationnelles, etc.

5.5.2. Deuxième série de GT

a. Calendrier des réunions

Thématique	Date	Participants
GT accessibilité, mobilité et sécurité routière	8 mars 2018	7
GT environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel	13 mars 2018	12
	28 mai 2018	18
	6 novembre 2018	16
GT TARPAN	22 juin 2017	10
	21 septembre 2017	11
	24 octobre 2017	12
	23 novembre 2017	11
GT vie socioéconomique, citoyenne et associative	24 mai 2018	14
	26 juin 2018	13
	10 juillet 2018 (visite de terrain)	10
	2 octobre 2018 (visite de terrain)	4
	27 novembre 2018	14
	10 juillet 2018	3

<p>Rencontre entre la Commune, le GREOVA et la Maison du Tourisme Haute Ardenne en faveur du lot 0 travaillé au sein de ce GT</p> <p>Rencontre intercommunale avec la Maison du Tourisme Haute Ardenne, les autorités communales de Vielsalm et de Gouvy, l'ADL de Vielsalm et la FRW en faveur du lot 0 travaillé au sein de ce GT</p>	<p>17 septembre 2018</p>	<p>9</p>
---	--------------------------	----------

b. Publicité

Les réunions ont été annoncées aux membres par courriel.

c. Objectifs et méthode

Suite aux premières pistes de projets proposées par les Groupes de Travail, une liste d'actions liées aux fiches du PCDR et à concrétiser complètement ou partiellement en lot 0 a été présentée au Collège communal et à la Commission Locale de Développement Rural qui en ont approuvé les principales idées.

Certains Groupes de Travail ont été regroupés afin d'éviter les redondances au niveau des actions travaillées puisque certaines actions se retrouvaient dans plusieurs thématiques. Les GT se sont donc réunis.

La deuxième série de GT consiste en la concrétisation des actions dans le cadre du lot 0. Ces actions peuvent être entièrement ou partiellement liées à une fiche-projet du PCDR. A chaque GT, une fiche-projet est analysée de manière approfondie puis travaillée, chaque membre se voit confier une série de missions à entreprendre en fonction de ses points d'intérêt.

Notons qu'un Comité des associations s'est créé au sein du GT vie socioéconomique, citoyenne et associative et a finalement été pris en charge par les citoyens qui le gèrent désormais de manière autonome. Les agents de développement se sont rendus aux premières réunions afin de s'assurer du bon fonctionnement de ce comité. Ils ont ensuite demandé aux organisateurs de leur envoyer les procès-verbaux des réunions afin de se tenir informés des actions mises en place par ce comité. Elles consistent principalement en une coordination des associations de village en collaboration avec la commune afin d'opter pour une synchronisation de l'agenda communal des manifestations. Le comité souhaite par ailleurs recréer des jeux intervillages.

Le GT Tarpan s'est quant à lui créé suite à une initiative communale et citoyenne visant à améliorer le réseau de promenades TARPAN et inventorier les lieux nécessitant une intervention communale à court, moyen et long terme.

Le GT accessibilité, mobilité et sécurité routière travaille en complémentarité avec la CCATM. Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un travail redondant avec celui effectué en CCATM. C'est pour cela que le GT est convoqué lorsqu'il y a des évolutions dans les actions travaillées au sein de la CCATM et lorsqu'une collaboration plus étroite avec les membres du GT est requise.

✓ 22 juin, 21 septembre, 24 octobre et 23 novembre 2017

GT Tarpan : toutes les promenades du réseau TARPAN ont été parcourues par les membres du GT afin d'identifier les lieux qui nécessitaient une intervention communale (entretien, balisage, etc.). Ensuite, un inventaire des actions à réaliser sur le réseau TARPAN a été envoyé à la commune afin qu'elle puisse envoyer des ouvriers communaux là où leur intervention était requise. Une brochure sur le petit patrimoine de la promenade de Bra ainsi qu'un nouveau panneau cartographique et informatif ont été réalisés par les citoyens.

✓ 8 mars 2018

GT accessibilité, mobilité et sécurité routière : la réunion a consisté en une présentation de la réflexion et des actions menées par la CCATM en faveur de la sécurité routière. Les membres du GT ont finalement pu faire part des derniers points dangereux identifiés sur le territoire afin de compléter le travail réalisé par la CCATM.

✓ 13 mars, 28 mai et 6 novembre 2018

GT environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel : toutes les actions à concrétiser dans le cadre du lot 0 ont été présentées aux membres du GT lors de la réunion du 13 mars 2018. Ensuite, une fiche est travaillée par réunion. Le 28 mai 2018, la fiche-projet travaillée par les membres du GT concernait la *Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents (signalétique, compléments d'information, charte touristique)*. Les membres se sont vus attribués de toute une série de missions à réaliser afin de concrétiser certaines actions intégrées dans cette fiche-projet du lot 0. Le 6 novembre, la réunion a consisté en une présentation d'un récent projet imaginé par les citoyens au sein du GT vie socio-économique, citoyenne et associative, mais pouvant être concrétisée en lot 0 au sein de cette dernière fiche-projet en faveur de l'environnement: il s'agit du *Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux* (projet initié au sein du GT vie socioéconomique, citoyenne et associative). S'ensuivit la récolte par les agents du GREOVA des premières recherches et travaux citoyens relatifs à la *Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents (signalétique, compléments d'information, charte touristique)*, une mise au point sur le plan d'amélioration du balisage des promenades TARPAN ainsi qu'un récapitulatif des actions envisagées et concrétisées en 2018.

✓ 24 mai 2018, 26 juin, (10 juillet, 2 octobre) et 27 novembre 2018

GT vie socioéconomique, citoyenne et associative : la première réunion du 24 mai a consisté en une présentation des fiches-projets en lien avec les thématiques abordées par le GT et les multiples actions à entreprendre. Des idées complémentaires ont pu être apportées. La réunion du 26 juin a consisté en la répartition des missions à réaliser dans le cadre de la fiche consistant à *créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du*

terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives. Le 10 juillet 2018 le parc du Vicinal avait fait l'objet d'une première visite de terrain par ce groupe de travail en faveur d'une nouvelle idée visant à renforcer la convivialité au sein de ce parc situé au centre de la commune, et ce tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux. Ce critère environnemental devra donc aussi être partagé à l'autre GT intitulé environnement, patrimoine et tourisme vert, culturel et mémoriel. Le 2 octobre 2018, une seconde visite de terrain relative à ce projet avait aussi eu lieu en compagnie d'un conseiller de l'ASBL NATAGRIWAL. Enfin, la réunion du 27 novembre a consisté en un état des lieux relatif à toutes les actions envisagées dans le cadre de la fiche-projet (initialement en lot 0) intitulée *Création d'un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives.* Le GREOVA avait à cet effet consulté des producteurs locaux au préalable par questionnaire et un groupe de citoyens a créé un sous-groupe de travail indépendant intitulé « *Carrefour des associations* ». En faveur des circuits-courts, outre plusieurs projets en cours exclusivement communaux, deux premières réunions ont aussi eu lieu les 10 juillet et 17 septembre 2018 entre la Commune de Lierneux, la Maison du Tourisme Haute Ardenne ainsi que les autorités politiques des Communes de Gouvy et de Vielsalm (toutes deux sous PCDR), et ce en compagnie de leurs agents de développement de la FRW. Trois projets sont en effet susceptibles de prendre une tournure intercommunale et « Haute Ardenne » : *la création d'une signalétique routière standardisée des exploitations/commerces du terroir en Val de Lienne, la création d'un petit sigle qualitatif local « Haute Ardenne » et l'incitation des producteurs locaux à participer aux Journées annuelles « Fermes ouvertes ».* Enfin, l'intérêt grandissant des citoyens pour le renfort du circuit-court à récemment mené la CLDR et la Commune à envisager une fiche-projet plus conséquente relative à ce type de distribution dans le cadre du lot 1. A aussi fait l'objet de cette réunion une présentation plus travaillée du projet imaginé en lot 0 par les citoyens : *le Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale (tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux).* S'ensuivit enfin un récapitulatif des actions envisagées et concrétisées en 2018.

5.5.3. Troisième série de GT

a. Calendrier des réunions

Thématique	Date	Participants
GT Sart-Verleumont-Colanhan	11 juin 2019	8
	10 juillet 2019	10
	12 août 2019	XXXXX
GT Bra-Villettes	19 juin 2019	13
	XX	XX

b. Publicité

Les réunions ont été annoncées aux membres par courriel ainsi que lors de la CLDR du 28 mai 2019.

c. Objectifs et méthode

En mai 2019, suite à la redéfinition de la mission de rédaction des fiches-projets du bureau d'études JNC (ramenée seulement à la rédaction de **quelques** fiches-projets), la Commune, qui se chargera dès lors de rédiger plusieurs fiches-projets de son PCDR, a souhaité que l'organisme accompagnateur GREOVA sonde désormais la population plus en détails quant aux fiches des lots 1, 2 et 3, et 0. Suite aux pistes déjà proposées par les précédents Groupes de Travail et validées par la CLDR, et en fonction des affinités de chacun avec tel ou tel projet, il a semblé opportun de rassembler les citoyens issus d'une même zone au sein de mêmes groupes de travail. Parmi les citoyens concernés par les GT et la CLDR depuis le début de l'ODR, beaucoup résident ou se sentent en effet très concernés par les zones distinctes de Sart-Villettes-Colanhan (4 fiches-projets concernées) et de Bra-Villettes (4 fiches-projets concernées).

✓ 11 juin, 10 juillet, **12 août...** 2019 : **GT Sart-Verleumont (et Colanhan)**

La réunion du 11 juin a permis de préciser davantage les fiches-projets jusqu'ici imaginées et liées à ces localités : tout d'abord les 2 fiches-projets imaginées en lot 1 et ayant émané de deux comités citoyens : *VERLEUMONT, Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur*, ainsi que *SART, Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs*. L'asbl de Verleumont réfléchissant au premier projet précité depuis maintenant plusieurs années, les membres du GT ont eu à cœur de ne pas nuire à son projet en offrant exactement le même service d'hébergement sur le site trop proche de La Preux (Sart : second projet précité), qui pourrait faire office de double emploi. Le projet de La Preux vise en outre d'autres objectifs que celui de l'hébergement de randonneurs : le retour de la « Fête du coticule » sur son site carrier originel, la création d'un lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté, mais aussi touristique et pédagogique (espace muséal géologique éventuellement transcommunal et itinéraires pédagogiques entre Sart et Verleumont). Ces deux projets « en miroir » *SART-LA PREUX/VERLEUMONT* seraient liaisonnés par une liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (La Preux). Ce dernier point fait partiellement l'objet d'une fiche du lot 2 : *ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)*. Notons enfin que le village de Sart sera une étape de la liaison cyclopédestre promise aux Communes limitrophes de Vielsalm et de Liernex suite à la retenue de leurs candidatures dans le cadre de l'appel à projets « *Mobilité active 2019* ». La réunion du 10 juillet a permis de poursuivre les réflexions quant aux 3 fiches-projets précitées et s'est aussi ouvert à une quatrième : en effet, suite à la délocalisation d'une fiche-projet par le GT Bra-Villettes, les réflexions autour de la nouvelle fiche *COLANHAN, Créer une table d'orientation et une zone extérieure conviviale* intégreront désormais ce groupe de travail.

La réunion du 10 juillet a permis de préciser certaines attentes et d'éclairer certaines questions posées lors de la séance précédente quant à deux fiches-projets du lot 1 devant prochainement être travaillées et rédigées par le bureau d'études JNC (*VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur*, et *SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial*

et d'accueil pour randonneurs). Un lien a aussi été fait avec une fiche du lot 2 intitulée *ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)*, impliquant la nécessité d'intégrer une liaison cyclo-pédestre dans la rédaction des fiches-projets concernant respectivement les villages de Sart et de Verleumont (1.1 et 1.2 précitées).

La réunion du 12 août a permis de faire se rencontrer les membres du présent GT avec les membres des comités de village sartois (la *Compagnie de la pierre à rasoir* et le *Comité du Coticule*) afin de sonder leurs attentes et ainsi encore agrémente cette fiche-projet, et ce avant que le bureau d'études JNC ne commence à travailler à la rédaction de cette fiche. **XXXXXXX**

✓ 19 juin, ... 2019 : **GT Bra-Villettes**

La réunion du 19 juin a permis de préciser les fiches-projets jusqu'ici imaginées et liées à ces localités : tout d'abord la fiche-projet du lot 1 : *BRA-LIERNEUX : Faire reconnaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural*. Si la fiche-projet porte ici sur la création d'un atelier rural, l'idéal serait que ce dernier puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique (soit, à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés). Les réflexions autour de cette fiche ont essentiellement concerné les futures négociations avec la SPI, qui devra pour la réalisation d'un tel projet accepter de réaffecter au plan de secteur l'actuelle zone concernée agricole et forestière en zone économique. La seconde fiche-projet du lot 2 relative à la création d'une tour observatoire et d'une zone conviviale à Villettes ou à La Sevraille a finalement été délocalisée à Colanhan et s'est en outre vue réduite à la création d'une simple table d'orientation entourée d'une zone conviviale. Cette fiche-projet modifiée sera donc par la suite traitée par le GT Sart-Verleumont (+Colanhan). Les réflexions se sont poursuivies avec des pistes de parcelles à acquérir dans le cadre de la fiche-projet du lot 2 : *VILLETTES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne*. Enfin, ce 1^{er} GT localisé a suggéré d'insérer une nouvelle fiche-projet dans le lot 2 du PCDR en faveur d'un village excentré et incommodé par le CMH : *BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des Chapelles)*. À cette dernière est suggérée le rajout d'une fiche en lot 0 à nouveau en faveur de *BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère*.

6. COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

6.1. Constitution de la CLDR

Une première CLDR a été instaurée par la FRW et approuvée par le Conseil communal en date du 16 décembre 2014. Suite à la reprise de la mission d'accompagnement par le GREOVA en 2014, un appel à candidatures a été réalisé afin de reconstituer la CLDR.

a. Appel à candidatures et constitution de la Commission

Un appel à candidatures a été lancé par le GREOVA lors des réunions d'information et de consultation de la population qui se sont déroulées à la fin de l'année 2016. Cet appel à candidatures avait pour objectif de compléter la CLDR déjà mise en place par la FRW.

b. Réunion préparatoire

Une réunion entre les agents de développement du GREOVA et les autorités communales a eu lieu le 5 avril 2017 afin d'aborder la composition de la CLDR et la nécessité d'aboutir à une belle représentativité de la population dans le choix des membres.

La composition de la CLDR a finalement été approuvée par le Conseil communal en date du 30 mai 2017.

c. Composition de la CLDR

Du 30 mai 2017 à 03 décembre 2018, durant la fin de la législature communale 2012-2018, conduite par le Bourgmestre Fabrice LÉONARD, la CLDR s'est composée comme telle :

<i>Représentation</i>		<i>Effectifs</i>	<i>Suppléants</i>
Politique			
	1	MINET Didier (président)	
	2	LEONARD Fabrice	MATHIEU Guy
	3	LEROUX Gaston	MATHIEU Philippe
	4	PEFFER Vincent	TOURBACH Daniel
Géographique			
Lierneux	5	ZINNEN Thomas	SALME François
Bra	6	LEROUX Vincent	LAPORTE Ghislain
Arbrefontaine	1	FRESON Nathalie	NEURAY Didier
Sart	8	BOTTY Bernard	SERVAIS Josette
Les Villettes	9	DAUBY Emilie	MATHIE Patricia
Jevigné	10	NINANE Diane	LEJEUNE Séverine
Verleumont	11	HENRY Jacques	RUYSSSEN Pierre-Dominique
Trou de Bra	12	DEBACKER Edgard	LHOEST Pierre
Lavaux/Lafalize	13	NEUFORGE Antoine	TOURBACH Amandine
Associatif et autres			
	14	CHEVOLET Pol	MATHIEU Raymond, Football Sart
	15		CYPERS Jean-Marie, retraité

	16	LALLEMAND Huguette, Fabrique Liénoise	DANIEL Alain, POLLEC
	17	GERMAIN Patrick, artiste et retraité	JAMOYE Jacques, Syndicat d'Initiatives
	18	DELWAIDE Jean-Pierre, retraité	DUBOIS Georges, retraité
	19	MERTENS Lionel, associations	HOURLAY Gabrielle, retraitée
	20	KAISER Xavier, associations	NAVEAU Henry, exploitation forestière
	21	BET Nadia, CCATM	BRIOL Paul, CCATM

À l'aube de la nouvelle législature communale 2018-2024, la CLDR s'est vue réactualisée comme telle :

<i>Représentation</i>		<i>Effectifs</i>	<i>Suppléants</i>
Politique			
	1	André SAMRAY (Président)	
	2	LAMBOTTE Marie-Jeanne	MATHIEU Philippe
	3	TRIFFAUX Luc	BASTIN Emile
	4	MATHIEU Guy	PEFFER Vincent
Géographique			
Lierneux	5	SALME Francis	GENDEBIEN Jean-François
Bra	6	LEROUX Vincent	LAPORTE Ghislain
Arbrefontaine	1	FRESON Nathalie	NEURAY Didier
Sart	8	BOTTY Bernard	SERVAIS Josette
Les Villettes	9	DAUBY Emilie	LEROUX Gaston
Jevigné	10	NINANE Diane	LEJEUNE Séverine
Verleumont	11	HENRY Jacques	RUYSSSEN Pierre-Dominique
Trou de Bra	12	DEBACKER Edgard	LHOEST Pierre
Lavaux/Lafalize	13	NEUFORGE Antoine	TOURBACH Amandine
Associatif et autres			
	14	MATHIEU Raymond, Football Sart	LUGENTZ Lionel
	15	MOSKWYN Pierre	BARBETTE Dominique
	16	DANIEL Alain, POLLEC	SPRIET Huguette
	17	GERMAIN Patrick, artiste et retraité	HUMBLET Etienne
	18	DELWAIDE Jean-Pierre, retraité	DUBOIS Georges, retraité
	19	MERTENS Lionel, associations	HOURLAY Gabrielle, retraitée
	20	KAISER Xavier, associations	NAVEAU Henry, exploitation forestière
	21	BRIOL Paul, CCATM	LECOMTE Isabelle

Notons que cette CLDR actualisée, désormais présidée par le nouveau Bourgmestre de la Commune André SAMRAY, n'a pas dû faire l'objet d'une validation ministérielle car moins de 50 % de ses membres ont été concernés par cette actualisation.

6.2. Déroulement des réunions de la CLDR

a. Calendrier

NB : ne seront détaillées ci-dessous que les réunions de la CLDR ayant bénéficié d'un accompagnement par les agents de développement du GREOVA.

Dates	Type de réunions	Participants
26 novembre 2015	Réunion plénière	19
4 octobre 2016	Réunion plénière	18
27 février 2017	Réunion plénière (intégrant les nouveaux membres de la CLDR)	25
16 mai 2017	Réunion plénière	22
17 octobre 2017	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	27
8 février 2018	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	19
3 mai 2018	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	28
7 juin 2018	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	25
20 novembre 2018	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	15
20 mars 2019	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	28
28 mai 2019	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	25
10 juillet 2019	Réunion plénière ouverte aux membres des GT	17

b. Réunions préparatoires

Outre les nombreuses prises de contact par mail et par téléphone, les agents de développement ont rencontré régulièrement les autorités communales et le bureau d'études afin, entre autres, de préparer les CLDR mais aussi de définir les premiers objectifs de développement, de cibler les actions en lot 0 et d'établir un programme de réalisation, etc.

Notons aussi que deux réunions se sont tenues respectivement les 17 septembre et 10 juillet 2018 en faveur de projets (en lots 0) transcommunaux visant à renforcer la visibilité et l'activité des producteurs du Val de Liègne. La première a réuni les agents du GREOVA, la Commune de Liègne ainsi que la directrice de la Maison du Tourisme Haute Ardenne. Quant à la seconde, elle s'est vue réunir, outre ces premières personnes, les autorités communales de Gouvy et de Vielsalm, les agents de la FRW en charge de leurs respectifs PCDR, ainsi que l'ADL de Vielsalm.

Le 5 février 2019, à l'aube de la nouvelle législature communale (2018-2024), le nouveau Bourgmestre de Lierneux (M. André SAMRAY) a rencontré M. LILIEN et les agents de développement afin de s'assurer du bon suivi de l'élaboration du PCDR.

Enfin, le 11 février 2019, une réunion s'est tenue entre le bureau d'études JNC (auteur du PCDR et de ses 8 premières fiches du lot 1), la Commune de Lierneux et son organisme accompagnateur (le GREOVA), et ce afin de faire le point sur les premiers avancements et d'envisager au mieux la suite de l'élaboration du PCDR.

c. Déroulement et résultats des réunions de la CLDR

✓ 26 novembre 2015 – réunion plénière – relance ODR

La réunion du 26 novembre 2015 a permis d'informer les membres de la relance de l'Opération de Développement Rural. Ils ont pu prendre connaissance des nouveaux agents de développement en charge de l'accompagnement de la commune dans la bonne mise en œuvre de son PCDR. Un tour de table a été effectué, les membres ont eu l'opportunité de se présenter et de détailler leurs motivations à participer à la CLDR. Enfin, des informations concernant le nouveau Décret du Développement Rural ont été apportées par les agents de développement et la suite du processus a été évoquée.

✓ 4 octobre 2016 – réunion plénière

Au cours de la séance du 4 octobre 2016, le processus d'une opération de développement rural a été rappelé aux membres. Ensuite, l'étude socio-économique réalisée par le bureau d'étude JNC leur a été présentée.

✓ 27 février 2017 – réunion plénière intégrant les nouveaux membres de la CLDR

En date du 27 février 2017, les membres se sont réunis afin de prendre connaissance du diagnostic partagé réalisé par le bureau d'étude JNC et l'ont approuvé.

✓ 16 mai 2017 - réunion plénière

La réunion du 16 mai 2017 a permis de définir les défis et objectifs de développement à atteindre dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. A la suite de cette réunion, les membres de la CLDR ont été invités à participer aux réunions des Groupes de Travail.

✓ 17 octobre 2017 - réunion plénière ouverte aux membres des GT

La commission s'est réunie le 17 octobre 2017 afin de passer en revue et d'approuver la composition de la CLDR et son Règlement d'Ordre Intérieur. Les membres ont pris connaissance des actions et

fiches-projets proposées par les Groupes de Travail. Ils ont enfin pu émettre leurs différentes remarques et suggestions quant aux projets présentés.

✓ *8 février 2018- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

Les membres de la CLDR se sont rassemblés le 8 février 2018 afin de prioriser les différentes actions à mener par les Groupes de Travail dans le cadre du lot 0.

✓ *3 mai 2018- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

La CLDR s'est réunie le 3 mai 2018 afin de développer le contenu des différentes fiches-projets du PCDR.

✓ *7 juin 2018- réunion plénière ouverte aux membres des GT.*

Le 7 juin 2018, la CLDR a travaillé à la rédaction de la fiche-projet consistant à développer les réseaux de circuits-courts et les produits du terroir.

✓ *20 novembre 2018- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

Le 20 novembre 2018, la CLDR a assisté à la présentation du projet initié en lot 0 au sein des GT citoyens, intitulé *Réaménagement du parc du Vicinal de manière plus conviviale tout en restaurant son écosystème afin d'éradiquer le problème des mouches en y attirant des oiseaux*. Un récapitulatif des actions envisagées et menées en 2018 lui a aussi été dressé, et à l'aube de la nouvelle législature communale 2018-2024, des perspectives ont aussi été envisagées pour 2019.

✓ *20 mars 2019- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

Le 20 mars 2019, la CLDR actualisée suite à l'entrée dans la nouvelle législature communale 2018-2024 s'est réunie afin de réexaminer les fiches prioritaires à catégoriser à court (lot 1), moyen (lot 2) et long terme (lot 3) et connaissance de celles qui seront finalement rédigées par le bureau d'études bruxellois JNC (auteur de la partie 1 de ce PCDR), dont les missions ont été réduites après examen du nouveau Collège communal. Des repositionnements et redéfinitions plus stratégiques ont aussi été proposés aux membres, ainsi qu'une présentation publique d'un projet citoyen et touristique imaginé par les citoyens qui intégrera le lot 1 : *Réhabilitation et Développement du site de La Preux* dans le village de Sart. Enfin, le nouveau quart communal et les membres de la CLDR ont fait le point sur la situation des projets réalisés/ encore en attente de concrétisation du lot 0.

✓ *28 mai 2019- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

Le 28 mai 2019, la CLDR a permis de faire le point sur certains projets du lot 0, dont un, imaginé par des citoyens et dont la version révisée a été présentée aux membres en ce jour, devient de plus en plus important en matière d'aménagement (*LIERNEUX, Réhabiliter le parc du Vicinal afin d'en restaurer*

son écosystème et d'y attirer les oiseaux). La Commune a pu dès lors se donner période de réflexion quant à la réalisation de ce projet impliquant un important financement. Une option consistant à phaser le projet partiellement en lot 1 garantirait de pouvoir déjà saluer le travail des citoyens via une première phase – la moins onéreuse - de réalisation (plantations, etc.) avant une seconde phase plus onéreuse (création parkings, etc.), et ce avant la validation du PCDR par la Région wallonne. La troisième série de GT a aussi été définie, elle sera cette fois dédiée aux localités spécifiques concernées par plusieurs fiches-projets à approfondir (*GT Sart (La Preux)/Verleumont* et *GT Bra-Villettes*).

✓ *10 juillet 2019- réunion plénière ouverte aux membres des GT*

Le 10 juillet 2019, une CLDR exceptionnelle s'est tenue en période estivale suite aux récentes nouvelles reçues ou émises depuis peu par la Commune qui ont bouleversé la distribution, voire ont remis en question la présence de certaines fiches-projets au sein du PCDR. En effet, en cette fin de législature régionale, plusieurs réponses à des appels à projets auxquels la Commune avait répondu sont tombées en sa faveur. Cette CLDR a donc consisté à sonder à nouveau la CLDR à ce sujet et à faire valider certains nouveaux choix stratégiques avant de confier officiellement la rédaction de certaines fiches-projets au bureau d'études bruxellois JNC. Pour désigner ces dernières qui pourront commencer à être travaillées dès cet été par ce dernier, il s'agissait donc d'être certain de la bonne définition et catégorisation par lot des fiches-projets concernées.

7. RESULTATS ET SYNTHESSES DE LA CONSULTATION CITOYENNE

Ce chapitre synthétise les résultats de toute la phase de consultation de la population (1ères consultations par village et thématiques, Réunions de retour, de Groupes de Travail (GT), de CLDR, rencontres et questionnaires des associations, écoles et autres personnes ressources²). Afin d'en faciliter la lecture et la compréhension, les résultats des discussions sont présentés par thématique.

Certaines idées de projets, qui ont déjà donné lieu à des réalisations sont reprises dans le lot 0 réalisé. D'autres propositions n'étant pas encore réalisées sont reprises soit dans le programme d'actions (en lot 0), soit dans les fiches-projets (lots 1, 2 et 3). Enfin, certaines propositions formulées par la population, après réflexion en GT, n'ont pas été retenues et sont mentionnées dans les projets non retenus.

² La compilation des avis populaires ici présentés émane des témoignages écrits ou oraux des citoyens actifs dans les groupes de travail et la CLDR, mais aussi des personnes actives dans les organismes actifs sur le territoire communal suivants : ALE, CCATM, Centre Médical Hélicopté de Bra sur Lienne, Contrat Rivière Amblève, CPAS, écoles (enseignants, parents, élèves), bibliothèque communale, Ferme de Bergifa, ONE, Police, asbl Salle jeunesse, Les Falhotines, ATL, Amicale de 3x20 de Lierneux, Amicale des 3x20 de Sart, Amicale Loisirs et Voyages (3x20 d'Arbrefontaine), asbl Campagn'art, asbl Les Bons amis, asbl RUS Sartoise, asbl salle des sapinières, Badminton club, Chorale de Colanhan, Les Amis de Hautmont, Les Archers de la Lienne, Les Grign'notes, Lierneux Jeunes, Mygales Bra, Club de pétanque, Salle jeunesse Lierneux, Société royale des pêcheurs à la ligne, Taekwondo Gathy Yong Academy, Tennis de table d'Arbrefontaine, Volley Loisirs, Walk and running club Lierneux.

7.1. *Cadre de vie*

a. *Environnement et cadre naturel*

Les citoyens saluent la vallée de la Lienne comme **l'un des derniers ensembles encore préservés de l'Ardenne**, avec un patrimoine naturel remarquable indéniable, comme l'attestent la beauté estivale comme hivernale de ses paysages peu urbanisés, ses grands espaces, la propreté de ses forêts propices au gibier et sa pierre locale (schiste mauve). La colonisation des castors protégés dans l'eau et la présence d'espèces végétales invasives présentent cependant une menace au sein de cet environnement préservé.

Si les itinéraires du **grand réseau de promenades TARPAN** sont autant propices à la marche qu'à la découverte de la nature, les citoyens déplorent cependant sa sous-exploitation par les habitants, ainsi qu'une praticabilité difficile au travers des exploitations forestières. Notons qu'un groupe de travail exclusivement dédié à la réhabilitation des promenades TARPAN a occupé plusieurs citoyens trooziers pendant plus d'un an afin de fournir aux ouvriers communaux une liste des améliorations souhaitées le long de ces promenades. Quant aux sentiers de randonnées, ils manquent globalement d'entretien, comme en atteste par exemple le **sentier de Grande Randonnée (GR)** entre Reharmon et Arbrefontaine.

Citons enfin que si la commune offre de nombreux points d'intérêt au **tourisme vert**, certains visiteurs sont parfois **peu respectueux de l'environnement**. À cet effet, les citoyens ont créé en lot 0 une charte à destination des touristes (à déposer dans les gîtes, l'Office du Tourisme, etc.).

Les habitants souhaitent que la Commune veille davantage :

- *À l'entretien du patrimoine naturel, des chemins et sentiers forestiers et agricoles, ainsi que des haies ;*
- *À la mise à jour et à l'entretien annuel des itinéraires de promenades ;*
- *À ce que soit élaboré un relevé des endroits remarquables à intégrer dans le réseau de promenades afin d'enrichir le tourisme local.*

b. *Patrimoine bâti – Aménagement du territoire – Zone d'habitat*

Bien que leur cadre de vie se veut globalement calme et sécurisant, les citoyens déplorent ici et là des faits de vandalisme, de vols ou de conflits. Les nuisances sonores sont aussi dénoncées auprès des habitations : le bruit de l'autoroute E25 à proximité, celui généré par l'activité du Centre Médical Hélicoptère au centre du village de Bra – dont les fréquents survols causent en outre des débris et des rejets nocifs de kérosène, ou encore les fréquents tapages nocturnes au sein des gîtes touristiques de grande capacité. Notons cependant que beaucoup de Liernieusiens ne souhaitent pas voir disparaître le CMH, mais suggèrent que ce dernier soit implanté dans une zone moins habitée de la commune.

De manière générale, les touristes et les scouts ont mauvaise réputation en matière de respect du voisinage, de l'environnement comme de la législation communale. Des panneaux à l'entrée de chaque village seraient bienvenus (à Coreux par exemple) pour attirer l'attention sur la sécurité et le calme à garantir au sein des **noyaux d'habitations**. Au sein de ces derniers, les habitants déplorent en outre des manquements relatifs à l'entretien des haies et des sources (aux entrées des villages), ainsi qu'un manque de bacs de fleurs aux extrémités des villages. Les propriétaires de chiens peu soucieux des défections dans les parcs et cimetières communaux sont aussi dénoncés. Sont aussi soulignés les fréquents dégâts causés par les charrois agricoles et forestiers ainsi qu'une insuffisance de poubelles.

Si les **habitations anciennes, typiquement régionales** et souvent en pierre schisteuse font le charme des villages, les citoyens regrettent les constats suivants : le **cadastre des zones constructibles** datant de plusieurs décennies n'a présenté aucune vision à long terme ; l'**environnement immédiat et mal entretenu de certaines fermes** laissant apparaître des dépôts de plastique, du remblais et des métaux, voire parfois des dépôts sauvages de déchets agricoles (dans les prairies des alentours) ; le **peu d'accord entre les architectures modernes aux matériaux non locaux et les anciennes bâtisses** voisines, et enfin trop de **constructions laissées à l'abandon**. Notons également que dans sa section « Patrimoine », la **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)** a établi un classement et un inventaire de clichés des maisons remarquables de tous les villages de la commune. L'objectif de ce travail consistera *in fine* à élaborer une **charte pour les nouvelles constructions et rénovations** se devant de respecter davantage la cohérence architecturale de chaque village.

Si le **patrimoine bâti** est qualifié de **remarquable** par les citoyens, par ses ponts de schiste, ses fontaines, etc., ces derniers ne sont pas toujours bien entretenus (le pont de Baleur est cassé par exemple) et trop méconnus car peu mis en valeur auprès de la population locale et touristique. À cet effet un groupe de travail existe afin de créer des panneaux informatifs à placer auprès de ces points d'intérêt patrimoniaux trop discrets.

Si la présence du parc communal à proximité du Vicinal de Lierneux ravit la population, d'autres **espaces publics (cimetières, parcs et zones enherbées, tarpan...)** nécessitent énormément d'entretien par les ouvriers communaux, dès lors souvent amenés à opérer des choix. Enfin, les citoyens regrettent qu'il n'existe **pas une grande plaine de jeux** sur la commune.

Les habitants souhaitent que la Commune garantisse :

- *La préservation de l'environnement général face à diverses nuisances : par la mise en place d'une police environnementale, par des écrans physiques ou végétaux pour éviter la propagation des bruits et des polluants, par la multiplication des poubelles pour petits déchets (à proximité de la chapelle de Reharmont par exemple) et par une révision des zones d'écoulement dans certains lieux ;*
- *Un cadre de vie verdoyant pour les habitants : par des espaces aménagés dans un environnement végétal naturel, avec mares, étangs, prés fleuris, rivières, bois et présence d'animaux, non seulement dans les forêts et prairies des alentours mais aussi au cœur de leur village, comme au Pré du renard à Lierneux par exemple ;*

- *Un cadre de vie bien entretenu* : par l'entretien des routes, chemins et sentiers, et par des aménagements de convivialité faciles à entretenir ;
- *La quiétude conviviale des noyaux d'habitation* : par des pancartes d'accueil et de sensibilisation aux entrées et sorties des villages, par des plaines de jeux, par l'affectation de gîtes touristiques de plus petite taille, et par une délocalisation du CMH dans une zone moins habitée ;
- *L'esthétique des noyaux d'habitation* : par des fleurs aux entrées et sorties de villages³, par une politique communale en faveur de l'uniformisation du nouvel habitat autour de la pierre locale, par des mesures de rénovation, abatage ou taxation des habitations laissées à l'abandon ;
- *La mise en valeur du patrimoine bâti* : par la restauration et réalimentation et réalimentant ses fontaines et bacs à eau, par la restauration des églises, chapelles (fenêtres, clocher et porte de celle de Reharmon par exemple), croix, ponts de schiste, etc. avec des matériaux typiques de la région, et par une valorisation du patrimoine et de l'historique des villages via des panneaux informatifs.

c. *Gestion des déchets*

Le parc à conteneurs de Manhay-Lierneux engage les citoyens au tri. Mais la gestion des déchets pourrait encore se voir encouragée selon certains citoyens. Il en va de même pour le nombre de poubelles, qui pourrait se multiplier au sein de chaque village. Un projet communal consiste aussi à ramasser les déchets non pas une, mais deux fois par semaine.

Les habitants souhaitent donc que la Commune renforce encore sa gestion des infrastructures et des déchets.

d. *Utilisation rationnelle de l'énergie et énergies renouvelables*

Les installations de systèmes en faveur des énergies renouvelables sont encore trop onéreuses, et les primes encore trop rares. Les citoyens regrettent le désintérêt des fournisseurs quant à l'URE dans leur commune rurale.

Les habitants souhaitent que la Commune s'ouvre aux URE, et ce via la création d'une centrale hydraulique, le développement de techniques de biométhanisation, l'implantation d'éoliennes ainsi que la mise en place d'un éclairage public à leds (réflexion POLLEC à ce sujet)

³ Projet en cours selon le Bourgmestre Fabrice LEONARD en 2016.

e. Synthèse

ATOUTS	FAIBLESSES
<i>Environnement et cadre naturel</i>	
- Vallée de la Lienne et commune constituant un des derniers ensembles préservés en Ardenne - Patrimoine naturel remarquable : beauté des paysages (7) peu urbanisés (2) ⁴ , grands espaces, présence de gibier, propreté des forêts, nature préservée et pierre locale	- Colonisation des castors dans l'eau - Présence d'espèces invasives
- Réseau de promenades avec itinéraires propices à la marche et à la découverte de la nature (3) - Sentiers globalement praticables ...	- Réseau de promenades trop peu exploité par les habitants. Manque d'entretien des chemins de randonnées et plus particulièrement du GR entre Reharment et Arbrefontaine (3) - ...sauf en cas d'exploitations forestières
- Nombreux points d'intérêt touristique vert	- Touristes et scouts parfois peu respectueux de l'environnement
- Augmentation du nombre d'associations en faveur du patrimoine naturel	
- Travail de nettoyage réalisé dans le hameau de Grand- Heid (Sart)	
<i>Patrimoine bâti – Aménagement du territoire – Zone d'habitat</i>	
- Cadre de vie sécurisant, globalement calme (4) - Cadre de vie de qualité	- Vandalisme, vols ou conflits parfois constatés - Tapage nocturne au sein des gîtes touristiques de grande capacité, manque de respect des scouts et touristes envers le voisinage, l'environnement et la législation communale (3) - Implantation du Centre Médical Hélicoptère à Bra (CMH) : débris causés par les survols rejets nocifs de kérosène (3) - Nuisance sonore de l'autoroute - Manque de panneaux à l'entrée des villages (ex : Coreux)
- Lierneux est une commune bien moins chère que celles de la Province du Luxembourg en matière d'acquisition de terrains	- Manque d'entretien des haies, des sources aux entrées de village, manque général de bacs de fleurs (3) - Manque de respect des propriétaires de chiens : défection dans les parcs, les cimetières, errance - Cadastre des zones constructibles réalisé il y a plusieurs décennies et sans vision à long terme - Dégâts de charrois agricoles et forestiers - Insuffisance de poubelles - L'eau des forêts coule chez les riverains dans le village de Reharment
- Habitations anciennes et typiquement régionales (2)	- Environnement immédiat de certaines fermes non entretenues : dépôts de plastiques, remblais, métaux - Dépôt sauvage de certains déchets agricoles dans les prairies (2) - Une nouvelle architecture qui ne s'accorde pas avec le patrimoine (construction moderne à côté d'une ancienne bâtisse et matériaux pas toujours de la région) (2) - Constructions parfois laissées à l'abandon et absence de mesures à cet effet (à Sart par exemple)
- Patrimoine bâti remarquable (ponts de schiste, présence de fontaines, ...)	- Patrimoine pas toujours entretenu (ex : Pont de Baleur cassé) - Méconnaissance ou désintérêt de la population par rapport au patrimoine
- Présence d'un parc communal (à proximité du Vicinal)	- Espaces publics nécessitant beaucoup d'entretien (tonte...) - Absence de réelle plaine de jeux
<i>Gestion des déchets</i>	
- Présence d'un parc à conteneurs de Manhay-Lierneux	
<i>URE et énergies renouvelables</i>	
	- Coût onéreux de l'énergie en zone rurale et manque d'intérêt de la part des fournisseurs

⁴ Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de villages dans lesquels les commentaires ont été formulés. Lorsqu'il est inscrit 7, cela signifie que les commentaires ont été émis dans tous les villages où nous nous sommes rendus.

BESOINS
<i>Environnement et cadre naturel</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir le patrimoine communal naturel, les chemins et sentiers forestiers et agricoles, et les haies (7) -Mettre à jour les itinéraires de promenades, élaborer un relevé des endroits remarquables et intégrer les différents points d'intérêt dans le réseau de promenades afin d'enrichir le tourisme local (3) -Développer la biodiversité, les parcs et cimetières phyto 0 et influencer la mentalité citoyenne à cet effet
<i>Patrimoine bâti – Aménagement du territoire – Zone d'habitat</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Entretien voire rénover le patrimoine communal bâti, le petit patrimoine (fontaines etc...) et les routes -Réaliser des aménagements de convivialité (avec entretien aisé), notamment à proximité des chemins et sentiers et au cœur des villages (3) : barbecue avec partie couverte, tables, chaises, bancs, plaines de jeux, bancs et poubelles -Garantir aux enfants un cadre de vie verdoyant et entretenu : espaces aménagés où ils peuvent profiter d'un environnement végétal naturel, avec étangs, prés fleuris, rivières, bois, et présence d'animaux non seulement dans les forêts et prairies des alentours mais aussi au cœur de leur village (emplacement du <i>Pré du Renard</i> cité à multiples reprises par les enfants) -Placer des pancartes « joyeuses fêtes » aux entrées de villages -Mettre des fleurs aux entrées des villages⁵ (4) -Organiser une police environnementale -Mettre en place des écrans physiques/ végétaux pour éviter la propagation du bruit et des polluants (Bra) -Mettre des poubelles permettant de jeter les petits déchets -Mettre une poubelle à proximité de la chapelle (Reharmont) -Revoir les zones d'écoulement et voir ce qu'on peut y aménager (car l'eau des forêts coule chez les riverains) (Reharmont) -Privilégier les gîtes de plus petite taille -Délocaliser le CMH dans un zoning (Bra) -Réalimenter et mettre en valeur les fontaines (2) -Restauration des bacs d'eau et des chapelles (ex : celle de Reharmont : fenêtres, clocher, porte d'entrée) -Mettre en valeur le patrimoine et le côté historique des villages, notamment au travers de panneaux informatifs (2) -Rénover/ restaurer le patrimoine (églises, chapelles, croix, ponts de schiste,...) avec matériaux typiques de la région (4) -Favoriser une politique communale qui permet d'uniformiser le nouvel habitat autour de la pierre locale (3) -Rénover/ abattre / taxer les habitations à l'abandon (2) si une distinction n'est pas clairement faite entre maisons fermées, abandonnées ou en ruine -Faire bénéficier les futurs citoyens de suffisamment de terrains à bâtir à prix raisonnable en accroissant le nombre de terrains communaux pour permettre aux jeunes de bâtir à prix réduit ou pour créer des logements tremplin -Développer des aides d'acquisition pour les jeunes sur les terrains de Lierneux et d'Arbrefontaine parallèlement à l'évolution du nouveau Code de Développement Territorial (CODT) -Développer sur le territoire le concept des logements kangourous (logements groupés intergénérationnels dans une grande bâtisse) -Soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs travaux de raccordement à l'eau et l'électricité, parfois très lourds financièrement
<i>Gestion des déchets</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer le soutien de la commune pour la gestion des infrastructures et des déchets
<i>URE et énergies renouvelables</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Centrale hydraulique -Techniques de biométhanisation -Éolienne -Éclairage public avec des leds (éventuellement via POLLEC 2 : en cours de réflexion)

⁵ Projet en cours selon le Bourgmestre Fabrice LEONARD en 2016.

7.2. Vie sociale et associative, convivialité

a. Services à la collectivité – Cohésion sociale

Les citoyens saluent l'**équipe communale dynamique** à l'initiative de nombreux projets tels que le potager communautaire du CPAS au Pré du Renard, les activités de l'*Accueil Temps Libre* (adhésion au décret ATL en août 2013), ainsi que les activités créatrices de liens organisées par la Bibliothèque communale.

Bien qu'ils reconnaissent une **bonne cohésion sociale de manière générale**, comme en témoigne par exemple l'existence d'un Service d'Echange Local (créé via l'ODR de 2008), certains manquements sont néanmoins pointés du doigt : certaines générations se voient délaissées ; il existe **trop peu d'activités intergénérationnelles, peu d'associations culturelles** (cinéma, théâtre) cherchent à divertir les habitants, **surtout les seniors**. Les jeunes sont aussi peu gâtés : ils ne bénéficient d'**aucune maison de jeune encadrée par un animateur** : le récent local de Villettes jusqu'ici alloué au rassemblement des jeunes du village a été vendu par la Commune et le local des jeunes de la maison de l'instituteur de Jevigné s'est vu fermé suite à des dégradations occasionnées par les adolescents sans surveillance. Si le sous-sol de **XXX** a été mis à disposition des jeunes habitants, il manque encore un bon encadrement à ces derniers, parfois en décrochage scolaire et dont les parents, parfois occupés professionnellement loin de la commune, ont peu de temps à leur offrir. Toujours en matière de jeunesse, une **diminution progressive du nombre d'écoles** sur la commune est constatée, ce qui a tendance à diminuer aussi le nombre de rencontres entre les habitants et leurs enfants. Il existe également **trop peu de rencontres interscolaires**, communales comme intercommunales.

Enfin, la commune est socialement mal connotée. En cause : la présence au centre de Lierneux des **résidents du Centre hospitalier psychiatrique**. Quant au **village de Villettes**, ses habitants déplorent un manque total de services et d'animation : pas d'école, aucun commerce ni lieu de rencontres pour les jeunes.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Organise des **Conseils communaux** dans les différents villages avec un ordre du jour adapté aux spécificités du village concerné ;*
- *Organise des **activités à destination de l'ensemble des habitants** (jeunes, enfants, seniors), et ce via une promotion et ou soutien d'actions groupées (ex. : usage de Facebook) ;*
- *Favorise les **rencontres intergénérationnelles** ;*
- *Tienne réellement compte des **consultations des enfants**, en en organisant régulièrement et surtout pour tous (même ceux qui n'y sont que scolarisés) ;*
- *Soutienne les **jeunes couples/ parents noyés** via l'organisation d'**ateliers de cuisine** leur apprenant à préparer des repas rapidement et la mise en place d'un **système de covoiturage des associations** afin d'éviter que chaque parent doive amener son enfant aux activités extra-scolaires ;*
- *Soutienne la création d'un **Groupe d'Action Locale (GAL)** ;*
- *Octroie davantage de **petits subsides** en faveur des actions citoyennes ;*

- *Efface la ghettoïsation d'une population plus défavorisée constatée dans des quartiers à part.*

Et qu'apparaissent sur la Commune :

- *Un Groupe d'Achat Commun (GAC) ;*
- *Un échange intergénérationnel via une aide bénévole individuelle « professeurs retraités/élèves en difficulté » ;*
- *Des habitations communautaires.*

b. Infrastructures et espaces publics - Vie de quartier

De **bonnes infrastructures** existent sur le territoire de Lierneux : les écoles en bon nombre, les salles de village **dans presque chaque village** et les buvettes permettent aux citoyens de se rassembler, tout comme les activités fédératrices du hall sportif et de la bibliothèque. Si la messe de Lierneux fédère encore quelques habitants, tout comme la zone de barbecue extérieur, les habitants soulignent **plusieurs faiblesses au sein des espaces et/ou infrastructures publiques** suivants : un manque d'espace autour de la salle *Les Sapinières* à Bra, l'absence d'une salle citoyenne à Trou de Bra (déplorée par de nombreux habitants), les gros frais que supporte le club de football, le manque d'espace de la bibliothèque communale (à peine 100m²) pour ses animations, le manque d'activités et d'espaces de loisir pour enfants dans les petits villages (pas vraiment de vraie plaine de jeux, de terrains de football, de sports ou de rencontres) et l'absence de cafés aux terrasses agréables.

Concernant la vie de quartier, on constate un **esprit de clocher** (on ne sort pas du village) et un **cloisonnement des individus** (on sort rarement dans le village). En cause : une sédentarisation de la population, peu de disponibilité donc d'investissement en faveur de vie communale ou scolaire de la part des jeunes parents qui travaillent loin, une mauvaise intégration des nouveaux habitants, un individualisme croissant (à Villettes surtout) et un manque de bénévolat. Seuls les événements festifs – encore trop rares – sont susceptibles d'attirer du monde ; ce sont en effet toujours des réussites, surtout lorsque le rassemblement commence par celui des enfants. Enfin, on ne déplore pas de conflits de générations et l'initiative « Les voisins veillent » existe sur la commune et une **brochure d'accueil pour les nouveaux habitants** a été créée, avec présentation des villages de la commune et présentation des différents services.

On souligne également plusieurs **problèmes de cohabitation** : avec certains résidents de l'**Institut psychiatrique** de Lierneux, avec les habitants du **quartier-cité dit « Le Tournant de la Roue »** qui semble séparé de Lierneux par une barrière sociale, et enfin avec les **résidents des gîtes**, essentiellement de Bra et d'Arbrefontaine, qui ne respectent pas les résidents permanents (tapage nocturne, parcage sauvage de voitures et absence de dialogue). Pour pallier à ces problèmes de cohabitation, des projets ont déjà été élaborés avec les résidents l'Institut : le ramassage des déchets avec un cheval de trait pour faire le tour de la commune sans camion poubelle, et utilisation des serres de l'Institut pour cultiver des fleurs à placer aux entrées des villages.

Enfin, les **animations au sein villages** semblent **insuffisantes** aux yeux des citoyens, telles que des activités pour seniors ou culturelles (concerts, spectacles, conférences pour enfants...). L'absence de comités de village n'y est pas étrangère (notamment à Trou de Bra).

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Développe l'usage de la Maison de village de Bra (et pas uniquement pour l'école de musique) ;*
- *Questionne les citoyens concernant l'éventuel **déplacement de la zone de barbecue** (actuellement placée dans une future zone d'habitation) ;*
- *Satisfasse le **souhait des enfants** par la **création de lieux rassembleurs** : piscine, skate parc, plaine ou salle de jeux au centre des villages ;*
- *Engage un **animateur pour encadrer les jeunes** de la commune ;*
- *Réorganise la **fête foraine à Trou de Bra** ;*
- *Organise régulièrement des **concerts apéritifs** et des **séances de cinéma plein air** sur le site du **Pré du Renard** ;*
- *Envisage une meilleure cohabitation avec les résidents de l'**institut psychiatrique** via une **participation des résidents à la vie communale** (ex. : 'apport d'une aide ponctuelle dans l'entretien des terrains de sport) ;*
- *Mette en place un **comité d'accueil pour les nouveaux habitants** et organise leur rencontre via des entrées gratuites à la kermesse du village, leur rassemblement dans une salle de village avec les anciens pour que ces derniers leur expliquent ce qui se fait sur la commune ;*
- *Sensibilise les **propriétaires des gîtes** et inclue dans les permis l'obligation d'une mise à disposition de **parkings privés**, favorise les échanges entre touristes et habitants par une **charte** et désigne par village une **personne responsable susceptible de gérer le débordement des locataires** en cas d'absence du propriétaire.*

c. *Organismes de rencontre (associations, activités culturelles et sportives)*

Bien que des associations actives sur la commune offrent aux citoyens des **activités plutôt diversifiées** (offres du hall sportif de Lierneux et animations de la bibliothèque communale, organisation d'une journée sportive annuelle pour enfants, d'un pèlerinage annuel à Trou de Bra, d'une kermesse et fête foraine à Jevigné et de la Foire annuelle de la Saint-André), les citoyens regrettent le **peu de soutien communal aux associations existantes**, d'où une démotivation des villageois pour les faire vivre, un manque d'innovation et une disparition progressive des clubs de sport, du monde bénévole et du nombre de comités de villages. Les loisirs proposés sont essentiellement sportifs et il existe trop peu d'associations culturelles susceptibles de divertir plus spécifiquement les seniors (manque de cinéma, de théâtre...). Les jeunes, qui ne disposent que de rares locaux sans encadrement, sont aussi mis sur la touche. Aucun espace n'est aussi facilement mis à disposition des associations pour l'organisation de leurs activités, si ce n'est la trop prisée salle du Vicinal. Résultat : les associations doivent souvent louer des salles. Enfin, les activités perturbatrices des scouts restent problématiques pour les habitants voisins

des camps, les rencontres interscolaires transcommunales sont quasi inexistantes et le village de Villettes ne dispose d'aucun organisme de rencontres.

Enfin, au regard de la faiblesse de participation citoyenne au sein des activités et associations, il ne serait pas opportun d'envisager trop d'actions qui surchargeraient les bénévoles existants.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Participe aux différentes activités organisées par les associations (**renfort du lien public/privé**) par la création d'une maison multiservices communautaire en leur faveur (qui leur éviterait de devoir louer d'autres salles), par des subsides pour l'achat et/ou le prêt de matériel et la mise à disposition d'un local pour stocker ce matériel ;*
- *Soutienne les **activités culturelles** des subsides en faveur d'expositions, de spectacles ou concerts pour enfants et mette plus régulièrement à contribution les artistes régionaux ;*
- *Soutienne les **activités sportives** par la mise à disposition d'un terrain sans habitation en faveur d'activités telles que le tir à l'arc ; l'installation d'un éclairage public sur le terrain de football, autour des vestiaires et du parking, afin d'éviter le vandalisme ; l'instauration d'un Mérite sportif en faveur d'un nouveau sport à développer sur la commune (attribution d'un prix et article de promotion de ce sport) ; la création d'un club multisports pour seniors ('marche, tennis de table, motricité, net hall...) et enfin l'organisation de compétitions sportives ;*
- *Renforce la **cohésion sociale** par l'organisation de journées réservées aux seniors plusieurs fois l'année (collaboration éventuelle avec le club des aînés de Vielsalm) et mette en place des activités favorisant le lien intergénérationnel (collaboration des seniors dans les crèches, écoles et clubs de jeunes) ;*
- *Satisfasse le souhait des enfants par la création d'activités fédératrices : tyroliennes, balades spécifiques, animateurs de plaines et parcours pieds nus ;*
- *Développe des **synergies** de façon à adopter une vision commune et non plus uniquement locale en établissant un **registre actualisé** et un **agenda de la vie associative** pour une meilleure visibilité de ce qui est mis en place ;*
- *Encourage l'**activité bénévole** (contrats de parrainage, etc.) ;*
- *Organise des **événements lucratifs** (joggings, marches).*

d. *Synthèse*

ATOUPS	FAIBLESSES
<i>Services à la collectivité - cohésion sociale</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Equipe communale dynamique à l'initiative de nombreux projets -Potager communautaire du CPAS, et autres espaces de culture ouverts à tous -2-5-12 ans : meilleur développement du service depuis l'adhésion au décret ATL en août 2013. Structuration et meilleure cohérence des activités proposées -Existence d'un Service d'Echange Local (SEL créé via l'ODR de 2008) -Bonne cohésion sociale -Activités de la bibliothèque créatrices de liens 	<ul style="list-style-type: none"> -Diminution progressive du nombre des écoles qui entraîne une diminution des rencontres entre les habitants -Connotation négative de Lierneux en raison du centre hospitalier -Village de Villettes trop peu animé : ni école, ni commerce, ni de lieu de rencontre pour les jeunes -Peu d'associations culturelles pour divertir les habitants et personnes âgées (cinéma, théâtre) -Peu d'activités intergénérationnelles -Absence de maison de jeunes et manque d'encadrement des locaux offerts à la jeunesse -Récente fermeture du local des jeunes de Villettes (vendu par la Commune) -Fermeture du local des jeunes au sein du local de l'instituteur de Jevigné (dégradé dû à un manque d'encadrement) -Jeunesse en voie de déscolarisation -Peu d'investissement parental faute de temps (travaillent souvent loin) -Trop peu de rencontres interscolaires et transcommunales - Manque de jeunes dû à l'insuffisance de terrains à bâtir à prix raisonnable comme de terrains communaux pour leur permettre de bâtir à prix réduit - Dysfonctionnement des tremplins kangourous impliquant une épargne logement pour les jeunes : seulement 4 en tout sur la commune mais tous ne sont pas occupés et les jeunes ne les quittent pas
<i>Infrastructures et espaces publics - Vie de quartier</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Bonnes infrastructures sur la commune : <ul style="list-style-type: none"> Ecoles, salles de villages dans chaque village (3) et buvettes permettent de rassembler les citoyens (2) Hall sportif (beaucoup de sports mis en avant) (2) Activités de la bibliothèque créatrices de liens -Messe : lieu de rencontre pour les habitants -Présence d'un barbecue favorisant les échanges entre citoyens -Elaboration de projets avec les résidents de l'institut : ramassage des déchets sans camion avec cheval de trait et usage des serres de l'Institut pour cultures des fleurs des villages -Arrivée de jeunes couples avec enfants dans la commune -Création d'une brochure d'accueil des nouveaux habitants (avec présentation des villages et des différents services) -Pas de conflit de génération -Sensibilisation « Les voisins veillent » -Réussite des fêtes de quartier dans les villages, souvent via le rassemblement des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'espace aux alentours de la salle les Sapinières à Bra -Absence de salle pour permettre aux habitants de se réunir à Trou de Bra (faiblesse évoquée par de nombreux habitants) -Journée sportive annuelle pour les enfants organisée dans le hall omnisports de Lierneux -Beaucoup de frais à supporter par le club de football -La bibliothèque manque d'espace (à peine 100m²) pour l'organisation d'animations -Peu d'activité et d'espaces de loisir pour les enfants (plaines de jeux, terrains de foot, espace de rencontre entre enfants et espace sportif dans les petits villages) -Absence de cafés avec terrasses agréables -Cloisonnement villageois et esprit de clocher -Institut psychiatrique et Lierneux : entités distinctes avec culture propre à chacun, mauvaise cohabitation avec certains résidents -Mauvaise cohabitation avec les habitants du quartier « Le Tourmant de la roue » (considéré comme une cité par les autres habitants de Lierneux) : les habitants ont l'impression qu'une barrière les sépare -Peu de disponibilité de ces jeunes couples en faveur de la commune -Mauvaise intégration des nouveaux habitants (2) -Sédentarisation de la population : les gens ne sortent difficilement hors de chez eux, individualisme, difficulté à se fédérer en dehors de l'organisation d'évènements festifs (2) -Insuffisance des animations dans les villages : peu d'activités pour les 3x20, peu d'évènements culturels (concerts, spectacles, conférences pour enfants) (2) -Absence de comité de village (notamment à Trou de Bra)

	<p>-Mauvaise cohabitation entre les résidents des gîtes et les habitants de Bra et d'Arbrefontaine : non-respect des personnes de passage envers les habitants permanents (tapage nocturne, parcage de voitures n'importe où, absence de dialogue avec les habitants)</p> <p>-Peu d'investissement parental dans la vie scolaire (toujours les mêmes bénévoles)</p> <p>-Villettes : nouvelles maisons dont les habitants sont peu propices à se rencontrer</p>
Organismes de rencontre (associations, activités culturelles et sportives)	
<p>-Diversité des associations (2) proposant des activités sur la commune</p> <p>-Hall sportif (beaucoup de sports mis en avant)</p> <p>-Journée sportive annuelle pour les enfants organisée dans le hall omnisports de Lierneux</p> <p>-Bibliothèque active</p> <p>-Organisation d'un pèlerinage annuel à Trou de Bra</p> <p>-Organisation de la Kermesse et de la fête forraine à Jevigné</p> <p>-Foire annuelle de la Saint-André = événement fédérateur de personnes tous azimuts</p>	<p>-Trop peu de soutien communal aux associations existantes : d'où une démotivation des villageois pour les faire vivre, manque d'innovation et disparition progressive des clubs de sports (3)</p> <p>-Diminution du nombre de bénévoles (2)</p> <p>-Faible participation citoyenne et tendance à surcharger les bénévoles existants</p> <p>-Multiplicité nécessaire des loisirs autres que sportifs</p> <p>-Absence de comité de village (notamment à Trou de Bra)</p> <p>-Village de Villettes trop peu animé : ni école, ni commerce, ni de lieu de rencontre pour les jeunes</p> <p>-Peu d'associations culturelles pour divertir les habitants et personnes âgées (cinéma, théâtre)</p> <p>-Absence de maison de jeunes</p> <p>-Trop peu de rencontres interscolaires et transcommunales</p> <p>-Perturbations causées par les camps scouts (non-respect des habitants) (2)</p> <p>-Aucun espace n'est mis à disposition des associations pour l'organisation d'activités, si ce n'est la salle du Vicinal. : les associations doivent souvent louer des salles</p>

BESOINS

Services à la collectivité - cohésion sociale

- Organiser des conseils communaux dans les différents villages avec un ordre du jour adapté aux spécificités du village
- Organiser des activités pour l'ensemble des habitants (jeunes, enfants, seniors,...) via une promotion et un soutien d'actions groupées et motivées (ex : usage Facebook) (2)
- Créer un GAL et un GAL
- Renforcer les petits subsides communaux en faveur des actions citoyennes
- Susciter l'échange intergénérationnel via une aide bénévole individuelle « professeurs retraités/élèves en difficulté »
- Tenir compte réellement des consultations des enfants, en organiser régulièrement et surtout, pour tous (qu'ils soient concernés de près ou de loin par la commune de Lierneux)
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles, notamment via des activités organisées à la maison de l'instituteur à Jevigné
- Soutenir les jeunes couples/parents noyés par la gestion quotidienne de leur vie : organiser des ateliers cuisine permettant de leur apprendre comment préparer un repas rapidement, mettre en place un système de covoiturage à destination des associations pour ne plus que chaque parent amène son enfant aux cours extra-scolaires
- Éviter la ghettoisation des populations défavorisées et/ou à faibles revenus
- Envisager des habitations communautaires

Infrastructures et espaces publics - Vie de quartier

- Réaliser des aménagements de convivialité (avec entretien aisé) : barbecue avec partie couverte, tables, chaises, bancs, plaines de jeux dans les villages, bancs et poubelles le long des sentiers de promenades et au cœur des villages
- Développer l'usage de la maison de village de Bra (pas uniquement pour l'école de musique même si très bien)
- Questionner les citoyens pour envisager la nécessité de déplacer ou non le barbecue d'Arbrefontaine placé en future zone d'habitat
- Réorganiser la fête foraine à Trou de Bra
- Organiser régulièrement des concerts apéritifs et des séances de cinéma plein air sur le site *Pré du Renard*
- Satisfaire le souhait des enfants/jeunes par la création de lieux rassembleurs : piscine, skate parc et plaine/salle de jeux au centre des villages/Engager un animateur pour encadrer les jeunes de la commune
- Envisager une meilleure cohabitation avec les habitants de l'Institut psychiatrique (participation des résidents à la vie communale, apport d'une aide ponctuelle dans l'entretien des terrains de sport,...) (2)
- Mettre en place un comité d'accueil pour les nouveaux habitants, organiser une rencontre avec les nouveaux habitants : leur proposer l'entrée gratuite à la kermesse de village, rassembler tous les nouveaux habitants dans une salle de village avec les anciens pour que ces derniers leur expliquent ce qui se fait sur la commune (organisation de la galette des rois...)
- Sensibiliser les propriétaires des gîtes, inclure l'obligation de mise à disposition de parking lors de la conception/ construction d'un gîte, favoriser les échanges entre habitants et touristes de passage (charte), désigner une personne responsable dans chaque village chargée de l'encadrement en cas de débordements de la part des locataires (car propriétaire rarement résidents de la commune)
- Mettre en place un comité qui chapeauterait les associations des différents villages et qui offrirait l'opportunité de procéder à des échanges de matériels entre les associations

Organismes de rencontre (associations, activités culturelles et sportives)

- Participation de la commune aux différentes activités organisées par les associations (renfort du lien public/privé)
- Créer une maison multiservices communautaire en faveur des activités et réunions des associations, et ainsi leur éviter des frais de locations /Octroyer une aide communale pour l'achat et le prêt de matériel et mettre à disposition un local de stockage pour les associations
- Renforcer et encourager l'activité bénévole (2)
- Organiser des journées réservées aux seniors plusieurs fois l'année (collaboration éventuelle avec le club des aînés de Vielsalm) (2) / Organiser des compétitions sportives /Organiser des événements lucratifs (joggings, marches...) (2)
- Mettre en place des activités favorisant l'intergénérationnel (activités entre seniors, crèche, école, club de jeunes)
- Développer des synergies de façon à adopter une vision commune et non uniquement locale
- Etablir un registre actualisé de la vie associative sur la commune avec une meilleure visibilité de ce qui est mis en place
- Consacrer des moyens communaux pour mettre en place des expositions, des spectacles, concerts pour enfants
- Mettre à contribution plus régulièrement et hors manifestations les artistes régionaux
- Mettre à disposition un terrain sans habitation en faveur des activités telles que le tir à l'arc
- Installer un éclairage public sur le terrain de football (autour des vestiaires et du parking) pour éviter le vandalisme
- Créer un Mérite sportif pour le développement d'un sport nouveau sur la commune (avec attribution d'un prix et article de presse sur la promotion du sport)
- Créer un club multisports pour seniors (marche, tennis de table, motricité, net hall,...)
- Satisfaire le souhait des enfants par la création des activités fédératrices : tyroliennes, balades spécifiques, animateurs de plaines et parcours pieds nus

7.3. *Mobilité et sécurité routière*

a. *Mobilité*

La **proximité de l'autoroute** est listée comme un atout par les Liernieusiens. Ils saluent aussi la **rénovation progressive des routes**, l'existence du **taxi social** et le tiers des **activités du Service d'Echange Local**, consacrées au transport des personnes. Par contre, plusieurs faiblesses sont pointées du doigt. En matière de **transports en communs** tout d'abord, qualifiés d'**insuffisants** (surtout depuis la gare de Vielsalm jusqu'à Lierneux), et dont les **horaires** sont **mal adaptés** aux horaires scolaires et professionnels (passage d'un seul bus trop tôt le matin, et trop tard le soir). Il est pourtant impossible de se déplacer entre les villages de la commune sans voiture. À cela s'ajoute un **trop peu d'information et de possibilité de covoiturer** pour les travailleurs liégeois comme luxembourgeois, comme en atteste l'absence d'un réel parking de co-voiturage. On déplore ensuite des **traversées trop fréquentes des villages par des poids lourds parasites**, et ce en raison de l'instauration de la taxe kilométrique, ainsi qu'un **manque général de signalisation** (relative aux culs-de-sac par exemple, ou au village de Baneux, que beaucoup confondent avec le lieu saint de la commune de Sprimont). Il manque en outre des **espaces de parking** près de l'école de Jevigné, ainsi qu'un espace de parcage pour les mobile-homes. Enfin, la **mobilité douce** est vraiment **trop peu développée** sur le territoire communal, où il n'existe ni aménagements piétonniers en suffisance, ni pistes cyclables.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Renforce l'entretien des routes, chemins et sentiers communaux ;*
- *Encourage l'entretien, la qualité et le respect des chemins agricoles et forestiers ;*
- *Développe le co-voiturage via la création d'un parking, d'une plateforme en ligne ou d'une adhésion à un système équivalent à Covoit'stop ou à Cambio pour les travailleurs du CHS, les parents d'élèves et les activités extra-scolaires ;*
- *Expérimente un système de véhicules électriques ;*
- *Développe les transports en commun (meilleurs itinéraires et horaires TEC, voire gratuité) sur l'ensemble de la commune afin de diminuer à long terme l'usage de la voiture ;*
- *Développe un service de navettes intracommunales (minibus) ;*
- *Mette à disposition des enfants un car scolaire plus spacieux ;*
- *Envisage un système de Telbus comme l'ont fait d'autres communes ;*
- *Mette à disposition des citoyens un taxi social supplémentaire ;*
- *Développe sa mobilité douce via des pistes cyclables, voire un RAVeL ;*
- *Aménage des parkings pour vélos, notamment devant les écoles ;*
- *Installe des panneaux d'obligation de stationner sur la chaussée et non plus sur les trottoirs ;*
- *Adapte ou crée des parkings supplémentaires autour des écoles et salles de villages ;*

- *Fasse dévier les véhicules en direction de Francorchamps ;*
- *Réprime les rallyes inciviques officieusement pratiqués au lieu-dit La Bosse d'Arbrefontaine.*

b. Sécurité routière

De **récentes mesures** ont été prises en faveur de la sécurité, comme l'aménagement d'un trottoir le long de la montée de Villettes, l'installation de panneaux dissuasifs pour les motards dans la montée de Villettes et la peinture des arbres en blanc pour donner une illusion de rétrécissement de la chaussée et inciter à lever le pied.

Malgré ces quelques améliorations, de **nombreux problèmes** sont encore soulignés. Le problème de la **vitesse des automobilistes** qui traversent les villages est important, particulièrement à Bra, Villettes et Reharmont. À l'entrée de ce dernier village, la **signalisation** fait d'ailleurs défaut quant à la limitation de vitesse. Quant aux grands axes, la prévention contre les excès de vitesse y est trop faible. Le **fréquent trafic des poids lourds** au sein des villages non adaptés, suite à l'instauration de la taxe kilométrique, est aussi trop important. Les **charrois forestiers** ne sont en outre pas plus sécurisants, tout comme l'état déplorable des **chemins agricoles et forestiers**.

La **visibilité** n'est pas toujours optimale pour les automobilistes (haies et buissons mal taillés en bord de routes, herbes des prés trop hautes etc.), et les **voiries communales** manquent parfois d'entretien (à Bra par exemple).

On relève **deux lieux dangereux** sur la commune : le croisement difficile le long de la **chaussée sinueuse de Bra-sur-Lienne** et la **route de Verleumont**, glissante et sujette aux vents en hiver. Des congères s'y forment en effet et créent ainsi un véritable inconfort spatial pour les automobilistes qui ne distinguent plus les extrémités de la route.

Les **piétons craignent souvent de se promener** dans leurs propres villages ; il s'agit pour eux d'une **atteinte à une bonne cohésion sociale**. En cause : trop **peu de trottoirs** (à Arbrefontaine par exemple, où seule une rigole le long d'une haie peut être empruntée par les piétons) ou certains qui n'aboutissent à rien, des **tronçons trop dangereux** qu'utilisent les enfants des écoles pour se rendre aux salles de villages à quelques dizaines de mètres, l'**insuffisance des passages pour piétons** et des **arrêts de bus parfois mal situés**, comme celui du virage de Jevigné par exemple, qui n'offre pas au conducteur du bus comme aux utilisateurs une vue d'ensemble sur la circulation. Notons que dans un but de sensibilisation des automobilistes à la vitesse, des panneaux d'entrée et de sortie des villages, réalisés avec des dessins d'enfants, ont été placés par la Commune.

Il existe bien une **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité** (CCATM) qui, au sein de sa section « sécurité routière », réfléchit et agit sur les points suivants : la taille des haies le long des routes, l'inventaire des panneaux routiers et l'identification de ceux qui seraient mal situés et/ou peu visibles, ainsi que le recensement des points dangereux pour les piétons et automobilistes à examiner et catégoriser. Un tableau de critères a pour ce faire été élaboré, le but étant d'objectiver les situations et non de se baser sur des ressentis pour projeter les réaménagements des lieux les plus mal côtés. Néanmoins, il s'agirait que cette commission se voit davantage renflouée par plus de citoyens investis afin de pouvoir opérer un réel travail de recensement des points faibles liés à la mobilité communale.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Renforce la **présence** préventive comme répressive des **services de police** en adaptant les **limitations de vitesse** ;*
- *Sollicite dans les **zones scolaires** une **présence policière** accrue au quotidien pour enrayer les problèmes de vitesse ;*
- *Sollicite l'installation de **radars préventifs** (devant l'école de Lierneux par exemple), de **barrières de sécurité**, de **chicanes**, de **casse-vitesse**, de **panneaux de signalisation**, de **signaux lumineux** et de **miroirs** ;*
- *Veille à l'**entretien des haies** pour la bonne visibilité des usagers (intervention de la CCATM ou, si propriété privée, de la commune pour rappeler l'obligation de les tailler) ;*
- *Prenne **contact avec l'intercommunale du circuit de Francorchamps** pour mettre en place une **campagne d'information et de communication** incitant au respect des villages traversés par les visiteurs ;*
- *Aménage des **bas-côtés sécurisés** le long des routes (celle de Reharmon par exemple) et des **passages pour piétons** (surtout à Bra et Jevigné) ;*
- *Procède au **marquage des routes non-éclairées** (surtout à et vers Arbrefontaine) ;*
- *Élargisse la **route sur le pont de Trou de Bra**, où il est difficile de se croiser ;*
- *Sécurise le **virage du centre de Lierneux** face à l'ancienne boucherie Jaré Michel ;*
- *Sollicite les **services anti-verglas et anti-neige** sur la route communale de **Noirfalise** et dans le village d'**Arbrefontaine** ;*
- *Conscientise les **charrois agricoles et forestiers** par rapport aux dangers qu'ils représentent ;*
- *Envisage des **feux de signalisation** pour éviter aux voitures de croiser des **charrois forestiers** ;*
- *Force le **contournement des villages par les poids lourds** en ne permettant qu'une circulation locale ;*
- *Restreigne les **longueur et tonnage des poids lourds** et contrôle leur **vitesse et chargement** ;*
- *Instaure une **taxe kilométrique pour poids lourds** sur la RN651, voire les **interdise** s'ils excèdent 7,5 tonnes.*

c. Synthèse

ATOUPS	FAIBLESSES
Mobilité	
<ul style="list-style-type: none"> -Proximité de l'autoroute -Routes peu à peu rénovées (Reharmont...) -Taxi social -30% des activités du SEL se centrent sur les transports de personnes -Bus communal mis en place pour pallier aux problèmes de mobilité... -Tendance actuelle des communes rurales, dont celle de Lierneux, à développer le système de « points-nœuds » : façon simple et peu onéreuse d'orienter les utilisateurs (cyclistes et piétons) à chaque carrefour (chaque « nœud » au fléchage multiple, répertoire virtuellement et téléchargeable sur smartphone) vers les lieux/villages/villes proches, et ainsi de leur permettre soit de suivre des parcours tout faits, soit de créer leur propre trajet/promenade 	<ul style="list-style-type: none"> -Transports en commun insuffisants, notamment de la Gare de Vielsalm vers Lierneux (7) -Impossibilité de se déplacer dans la commune sans voiture (inter village) -Passage d'un bus uniquement le matin et le soir, mais horaires non adaptés à l'horaire scolaire ou de travail (très tôt le matin et trop tard le soir) ...Mais service annulé faute de demandeurs -Peu de possibilités de covoiturage (et peu d'information) pour les travailleurs liégeois ou luxembourgeois -Absence de réel parking de co-voiturage (2) -Mobilité douce peu développée (ni aménagements piétonniers, ni pistes cyclables) (2) -Déviation des poids lourds – parasites - dans les villages en raison de l'instauration de la taxe kilométrique (4) -Absence de parking pour mobile-home -Manque de double signalisation (culs de sac, Baneux non-lieu de pèlerinage) -Insuffisance de places de parking à l'école de Jevigné -Peu d'investissement des citoyens dans la CCATM (travail de recensement)
Sécurité routière	
<ul style="list-style-type: none"> -Trottoir le long de la montée de Villettes -Panneaux dissuasifs pour les motards dans la montée de Villettes -Arbres peints en blanc pour donner une impression de rétrécissement de la chaussée et inciter à lever le pied -Panneaux de sensibilisation dessinés par les enfants placés à l'entrée et à la sortie de chaque village 	<ul style="list-style-type: none"> -Irrespect des limitations de vitesse dans les villages (7), particulièrement à Bra, Villettes et Reharmont) -Trop peu de prévention vitesse : trafic trop rapide des voitures sur les grands axes -Route du Moulin à Sart : depuis que la rue a été refaite, danger de la vitesse et du grand nombre d'automobilistes, des poids lourds et des motos au sein de ce quartier grouillant de jeunes enfants (vélo, go car et camping à proximité...) -Trafic lourd trop important et inadapté pour la traversée des routes de villages dû à l'instauration de la taxe kilométrique et au phénomène de déviation des poids lourds -Peu d'information sur les limitations de vitesse à l'entrée de Reharmont -Charrois forestiers insécurisants -Mauvaise visibilité des automobilistes (buissons en bord de routes, herbes des prés trop hautes) (2) -Croisement difficile à Bra-sur-Lienne vu la sinuosité de la chaussée -Mauvais état de certaines routes -Qualité particulièrement déplorable des chemins agricoles et forestiers -Manque d'entretien des voiries communales (à Bra par exemple) -Route de Verleumont très dangereuse en hiver car sujette aux vents et très glissante ; formation de congères : on ne voit plus du tout la route (inconfort spatial) -Danger de la route pour les habitants et leurs enfants qui atteint la cohésion sociale : les habitants craignent de se promener dans leur village (7) -Pas de trottoirs partout dans les villages (ex. : Arbrefontaine : seulement une rigole le long d'une haie) : tronçons très dangereux empruntés par les enfants des écoles se déplaçant pour leurs répétitions dans les salles de village situées à une centaine de mètres -Présence de trottoirs n'aboutissant parfois à rien -Trop peu de passages pour piétons dans les villages -Arrêt de bus mal situé à Jevigné (dans un virage : pas de vue d'ensemble de la circulation, le conducteur s'arrête avant l'arrêt de bus prévu)

BESOINS

Mobilité

- Entretien des routes, chemins et sentiers
- Encourager l'entretien, la qualité et le respect des chemins agricoles et forestiers
- Développer le covoiturage (parking, plateforme en ligne, covoiturage organisé pour les travailleurs du CHS, pour les parents d'élèves et pour les activités des enfants (4))
- Participer à Covoit'Stop ou imaginer un système équivalent à « Cambio »
- Expérimenter un système de véhicules électriques
- Développer les transports en commun (4)
- Octroyer la gratuité des transports en commun sur l'ensemble de la commune afin de diminuer à long terme l'utilisation de la voiture
- Développer un service de navettes intracommunales (minibus)
- Mettre à disposition des enfants un car communal plus spacieux
- Envisager un système de TelBus comme l'ont fait d'autres communes
- Mettre à disposition des citoyens un taxi social supplémentaire
- Développer la mobilité douce : pistes cyclables, RAVeL (2)
- Aménager des pistes cyclables et parkings pour vélos, notamment devant les écoles
- Installer des panneaux d'obligation de stationner sur la chaussée et plus sur les trottoirs
- Adapter et/ou créer des parkings autour des écoles et des salles de villages
- Faire dévier les véhicules en direction de Francorchamps
- Réprimer les rallyes inciviques officieusement pratiqués au lieu-dit « La Bosse » d'Arbrefontaine
- Opérer régulièrement des comptages routiers (poids lourds...)
- Réaménager et sécuriser le parking de co-voiturage sauvage à la sortie de l'autoroute E25 (Bra)
- Proposer un bus à la demande : bus privé que les habitants peuvent « réserver » s'ils n'ont pas de moyens de déplacement (circuit personnalisé suivant le nombre de demandes)

Sécurité routière

- Augmenter la présence préventive et répressive des services de police
- Enrayer le danger de la vitesse des conducteurs dans les zones scolaires par une présence policière accrue au quotidien
- Installer des radars préventifs (ex. : devant l'école Sainte-Thérèse de Lierneux), barrières de sécurité, chicanes, casse-vitesse, panneaux de signalisation, signaux lumineux, miroirs (7)
- Adapter les limitations de vitesse (7)
- Placer sur la route du Moulin à Sart un grand panneau ou des dessins d'enfants pour conscientiser davantage les usagers de la route, y installer un radar répressif, ou restreindre restreindre cette rue au seul passage des enfants, au moins pendant les vacances d'été, ou en rétrécir la largeur pour forcer à lever le pied
- Eradiquer le problème de la vitesse par un vrai plan d'action en réadaptant le règlement des rues (vitesse limitée à 30km/h)
- Opter pour un système de feux préventifs pour réguler les excès de vitesse : ces feux deviennent rouges lorsque les voitures roulent trop vite, ce qui les force à ralentir
- Conscientiser les charrois agricoles et forestiers par rapport aux dangers existants
- Envisager un feu de signalisation pour éviter que les voitures ne croisent les charrois forestiers
- Prendre contact avec l'intercommunale du circuit de Francorchamps pour mettre en place une campagne d'information et de communication incitant au respect des villages traversés par les visiteurs et de leurs habitants
- Aménager des bas-côtés sécurisés (7)
- Installer davantage de passages pour piétons, surtout à Bra et Jevigné
- Prévoir un trottoir le long de la route restaurée de Reharmont
- Marquer davantage les routes non-éclairées (surtout vers et à Arbrefontaine)
- Elargir la route sur le pont de Trou de Bra (véhicules en difficulté quand ils se croisent)
- Sécuriser le virage face à l'ancienne boucherie *Jaré Michel* de Lierneux
- Faire intervenir les services anti-verglas et anti-neige sur la route communale de Noirfalise et dans le village d'Arbrefontaine
- Forcer le contournement des villages par les poids lourds et imposer une circulation uniquement locale (2)
- Restreindre la longueur et le tonnage des poids lourds et contrôler leur vitesse et chargement
- Pour une meilleure visibilité des automobilistes : veiller à l'entretien des haies (intervention de la CCATM ou, si propriété privée, intervention de la commune pour rappeler l'obligation de les tailler)
- Instaurer une taxe kilométrique pour poids lourds sur la RN651, ou l'interdire aux plus de 7,5 tonnes

7.4. Economie et services

a. Agriculture/Sylviculture

Les citoyens estiment que la **production agricole** est **diversifiée** sur la commune, et que plusieurs agriculteurs sont soucieux de travailler dans le **respect de la nature**. Néanmoins, il existe encore **trop peu d'innovations agricoles** à l'heure où l'agriculture et l'élevage sont en difficulté, comme en atteste le prix de lait. Certaines PME sont favorables au **circuit-court** et des initiatives communales suscitent aussi l'intérêt pour cette filière afin de mieux faire vivre les producteurs locaux, telles que l'organisation du jogging communal dont les lots ne sont autres que des paniers de produits locaux, ou encore la récente organisation d'un **marché mensuel des producteurs pendant toute la période estivale** sous les halles du Pré du renard à Lierneux (depuis l'été 2019). Plusieurs projets travaillés par les citoyens tendent vers une communication et des initiatives plus importantes quant aux **possibilités de développement économique** découlant de la filière du circuit-court, à jumeler avec le **développement d'un tourisme diffus** par exemple. En effet, bien que la Maison du Tourisme Haute Ardenne ait une fois mis en valeur les producteurs des quatre communes qu'elles représentent, il n'existe **pas vraiment de brochure de valorisation des productions communales**. Il n'existe en outre pas encore de lieux ni de moyens pour que les touristes puissent au sein de la commune s'informer sur les produits locaux. Des **paniers du terroir** devraient à cet effet être mis en vente au sein du futur **Office du Tourisme**. Enfin, il existe à Lierneux un **GAC** qui fonctionne très bien, qui est géré et qui fournit une petite quinzaine de familles.

Quant à la **sylviculture**, les habitants soulignent que **sa rentabilité se dégrade**, certes en faveur d'une biodiversité déjà existante, mais en défaveur de l'économie communale, qui y voit un **manque à gagner**.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Fasse la **promotion des produits locaux**, biologiques et naturels, via le soutien au GAC existant, la création d'un local ou dépôt (ouvert x fois la semaine), la valorisation des produits locaux dans l'ancienne bibliothèques, ou encore sous les halles du Pré du Renard (marché des producteurs régulier, espace circuit-court) ;*
- *Soutienne activement les **agriculteurs /producteurs/éleveurs locaux** indispensables à la sauvegarde du paysage, en stimulant et soutenant des démarches respectueuses de la nature et des animaux, via bulletin communal, livre d'information, propositions de solutions alternatives dans différents points de gestion, fermes, etc. ;*
- *Sensibilise les organisations communales aux produits locaux en instaurant un **système de repas bio/locaux** dans les écoles, en se tournant vers les **HORECA** de la région et vers les **cuisines de collectivités** (écoles, crèches, CHS, maison de repos, repas CPAS) pour les inciter à utiliser des produits locaux ;*
- *Fédère et **connecte ses citoyens autour de producteurs locaux lors de manifestations conviviales** (soirée foot/barbecue circuit-court, petits marchés locaux intervillageois/au Pré du renard, ...)* ;
- *Soutienne et promotionne la **monnaie locale « Le Sous-rire »** auprès des citoyens comme des petits producteurs et commerçants (qui manquent sur la commune).*

b. Services de proximité

Les citoyens saluent à Lierneux la **diversité des services (privés) de qualité offerts sur le territoire** : poste, distributeur de billets, soins de santé, institut psychiatrique, centre d'urgence hélicoptéré (CMH) église encore active de Jevigné. La **Commune** assure quant à elle de **nombreux services**, tels que **crèche communale** « Les P'tits Loups », une bonne **bibliothèque** communale et un **soutien à cinq écoles primaires**, comme en atteste le projet en cours de rénovation de l'école de Jevigné (cours, plaine de jeux, station d'épuration, parking voire même terrain de football). De manière générale, les infrastructures et équipes communales mettent en place de nombreux projets. En attestent par exemple le **service communal ATL** (adhésion au décret « Accueil Temps Libres » en août 2013) et **Accueil extrascolaire** (pour les 2-5-12 ans) assurant en des activités cohérentes et structurées à destination des enfants de 2 à 12 ans, dont des stages (pour les 4 à 12 ans) durant les vacances scolaires, ou encore le **CPAS**, qui assure un service de livraison de repas à domicile et un taxi social. Notons aussi qu'un bus communal a déjà été mis en place pour palier aux problèmes de mobilité, mais que faute de demandes ce service n'as pas perduré. Les soutiens notent aussi un bon **soutien communal aux associations** en tous genres, ainsi qu'en faveur de la **gestion des déchets** (service ramassage développé) et des **infrastructures** (ex. : rénovation de la toiture du hall omnisports).

Néanmoins, certains **manquements, publics comme privés, sont à souligner** :

Au niveau médical tout d'abord, l'éloignement du territoire par rapport aux hôpitaux est un fait : Lierneux est à cet effet la zone rouge la plus importante de Belgique, d'où la satisfaction des habitants quant à la présence du CMH, même bruyant. Á cela se rajoute un manque de médecins généralistes. Pour y palier, la Commune soutient le projet de créer une maison médicale au centre de Lierneux

Au niveau des enfants et de la jeunesse, un manque de structures adéquates d'accueil est aussi constaté : la petite enfance manque de places d'accueil malgré l'existence de la crèche communale, les jeunes de 12 ans et plus ne disposent ni de lieux suffisants mis à disposition durant leur temps libre (pour leurs activités sportives par exemple, disposant actuellement de trop peu de terrains), ni de soutien ou encadrement (pas d'éducateurs). L'implantation d'une ferme pédagogique est aussi souhaitée par les citoyens. Enfin, il serait opportun que les élèves du secondaire (qui font défaut sur la commune) bénéficient d'un service de **transport scolaire** plus adapté vers les communes de Trois-Ponts, Stavelot, Ferrières et Vielsalm.

Au niveau citoyen, la commune manque de **lieux fédérateurs et rassembleurs**. Le Pré du renard au centre de Lierneux, l'Ancienne maison de l'Instituteur de Verleumont ainsi que le site de La Preux à Sart sont dès lieux que les citoyens aimeraient investir davantage, idéalement au sein de nouvelles infrastructures et via une programmation événementielle renforcée (marchés, fêtes inter villages, soirées foot ou cinéma plein air...).

Au niveau social, les citoyens regrettent le peu de logements sociaux existants sur le territoire au regard de l'augmentation du prix du logement et de la grande difficulté des jeunes à s'installer sur la commune. Il leur semble aussi que les personnes en situation de précarité ne bénéficient pas d'un encadrement optimal et souhaiteraient que l'autorité communale développe sa connaissance du terrain en la matière. Les **séniors** auraient par exemple besoin de voir se développer le concept de résidences-services/seigneuries, en plus des maisons de retraite. Á cet effet la Commune est ouverte à tout projet privé qui l'envisage et recherche une intercommunale afin de développer une résidence-services à Lierneux. Elle a déjà tenté de mettre ce projet en place mais il n'a pas été retenu.

Les habitants souhaitent voir se développer sur la Commune :

- Des **restaurants**, des **commerces de proximité**, des **gardiennes ONE**, des **seigneuries/résidences-services** et **maisons de retraite**, une **ferme pédagogique** et **davantage de services médicaux**.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- **Crée un marché régulier des producteurs du circuit-court** et **promotionne davantage cette filière** via des **séances d'informations**, une **promotion du Sous-rire (monnaie local)** et des **petits producteurs/commerçants**, et **enfin des événements et infrastructures de rencontres** entre **citoyens et producteurs** ;
- **Instaure un système de repas en circuit-court dans les écoles à midi** (via un **meilleur soutien financier aux cantines chaudes**), et **plus généralement dans tous les services de collectivité** (CPAS, crèche, etc.) ;
- **Développe l'accueil à la petite enfance** via des **locaux pour gardiennes ONE** ou une **seconde crèche communale** ;
- **Accorde une même attention à toutes les écoles de la commune**, en y **prévoyant des emplacements parking supplémentaires** par exemple ;
- **Adapte le système de transport scolaire vers Trois-Ponts, Stavelot, Ferrières et Vielsalm** (au moins pour les **navetteurs de l'enseignement secondaire**, la commune ne disposant pas d'une école secondaire) ;
- **Organise son service ATL gribouille accueil extrascolaire** chaque **mercredi** ;
- **Ouvre sa bibliothèque communale durant les vacances scolaires** et **réaménage ses locaux** afin qu'ils soient **davantage adaptés à l'accueil d'enfants** ;
- **Aménage des réelles plaines de jeux dans tous les villages** et **mette à disposition de l'enfance et de la jeunesse davantage de lieux/terrains récréatifs rassembleurs** en **faveur de l'exercice de sports collectifs** ;
- **Organise un service de stages/activités/plaines de vacances plus démocratiques** pour les **enfants durant les vacances scolaires** lorsque les **parents travaillent** ;
- **Réponde à la volonté des enfants d'accéder à la culture près de chez eux** par la **création d'un local cinéma et musée permanents** et par **l'accueil d'événements ponctuels** : **cirque, fêtes foraines, carnaval, spectacles, jeux populaires inter villages...**
- **Crée des locaux encadrés et spécifiques à la jeunesse** : **maisons des jeunes, club sportif ...**
- **Veille à un meilleur entretien des bâtiments et terrains communaux**, **gère mieux les terrains de sport** afin que tous puissent en **disposer**, **investisse dans une tondeuse robot** pour **l'entretien des terrains de football**, **améliore l'hygiène du hall omnisports**, en **diversifie les activités proposées** et **permette aux professeurs d'y avoir un accès téléphonique** ; et **isole davantage ses bâtiments communaux** (chauffage, toiture...) afin d'en **diminuer les coûts d'occupation** ;
- **Trouve un accord avec les sociétés de télédistribution** pour **desservir toute la commune** en **offrant des triopacks** ;
- **Organise un passage policier plus régulier** ;

- *Organise des échanges entre communes en faveur des services de santé et créer une maison médicale ;*
- *Mette en place des services adaptés aux seniors et personnes en situation précaire : via la création ou l'attraction de maisons de services/de repos, de résidences-services (à l'institut psychiatrique par exemple) ou de seigneuries ;*
- *Crée des logements adaptés aux personnes isolées ou âgées (appartements à facilités) ;*
- *Développe et promotionne l'usage du taxi social existant ;*
- *Déplace le CPAS – actuellement mal localisé dans le grenier de l'AC - dans un endroit à pignon sur rue, afin d'éviter aux bénéficiaires la stigmatisation et dès lors l'intensification des visites à domicile.*

c. Zone d'activité économique et commerces

Si la commune de Lierneux se situe à **proximité de zonings industriels** et de **zones commerciales** qualifiées de diversifiées dans ses alentours, les citoyens regrettent le trop peu de soutien communal octroyé aux entrepreneurs, qui font dès lors défaut sur le territoire communal. Si un petit ZI (atelier rural « Point du jour ») existe bien près du centre de Lierneux, les Liernieusiens souhaiteraient en voir se développer un autre plus important et plus axé sur les nouvelles technologies à proximité de la **sortie E25 Manhay**.

Au niveau des commerces et de l'**HORECA**, même si l'existence de deux supermarchés à l'offre diversifiée satisfont les citoyens au centre de Lierneux, la population a conscience que leur existence ne facilite pas l'implantation ni la réussite de petits commerçants de proximité. À cela s'ajoute un soutien et une promotion insuffisante de ces derniers, ainsi que des **difficultés d'accès à des petits parkings à proximité**, au contraire des grands centres commerciaux privilégiés par les consommateurs pour la facilité d'accès à leurs parkings. Toutes les boucheries ont fermé aux alentours par exemple, et la boulangerie la plus proche se trouve désormais à Vielsalm, à 15 minutes en voiture. Enfin les restaurants manquent cruellement aussi à la population, qui se rabat dès lors sur l'offre de la Commune de Vielsalm en la matière, lors des temps de midi des travailleurs par exemple. Ces manquements nuisent à la **cohésion sociale** : les citoyens ne se rencontrent plus durant leurs habitudes de consommation ; quant aux personnes isolées et sans voiture, tout achat devient difficile si elles ne vivent pas dans le centre du village de Lierneux.

Il existe pourtant des **PME à promouvoir** qui ont adopté la **distribution en circuit-court de produits locaux et/ou artisanaux**. Il est vivement souhaité que ces derniers soient davantage soutenus par la Commune comme par la population. Une signalétique des exploitations du terroir pourrait à cet effet voir le jour de concert avec les communes alentours afin de **promouvoir les productions « Haute Ardenne »**, artisanales comme alimentaires. L'organisation communale du **marché des producteurs du circuit-court** durant la belle saison dès l'année 2019 a été un grand premier pas en la matière.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Développe un **nouveau zoning industriel** pour favoriser la création d'emploi, attirer les jeunes et donner une image neuve à la commune en matière de technologies environnementale (PME*

*mettant le bois et l'eau en valeur, respectueuses de l'environnement) ; ou crée **au moins un second atelier rural** ;*

- *Envisage une **collaboration avec la SPI** pour permettre au ZI d'**attirer des entrepreneurs** ;*
- *Sensibilise les entrepreneurs déjà présents au **respect de l'environnement** ;*
- *Attire et encourage les **petits commerces de proximité** : restaurants, épiceries villageoises*
- *Encourage l'utilisation de la **monnaie citoyenne (Sous- Rire)** au sein de ces magasins de proximité ;*
- *Invite la population à intégrer le Groupement d'Achat Commun existant (**GAC**), crée un Groupe d'Action Locale (**GAL**) ou crée d'**autres synergies** en faveur de petits marchés/superettes de produits locaux ;*
- *Développe une **activité à Bra** (qualifiée de « bout du monde communal ») : café, épicerie, marché... ;*
- *S'assure que la banque approvisionne plus régulièrement son **Bancontact**.*

d. Soutien à l'emploi et offre à la formation

Si l'institut psychiatrique, les zonings industriels situés dans ou à proximité de la commune et les commerces présents sur le territoire garantissent l'occupation professionnelle de nombreux Liernieusien(ne)s, on constate une disparition progressive de la sécurité de l'emploi, une paupérisation économique et intellectuelle de la population, une diminution du nombre de travailleurs au sein des rares commerces de proximité et un manque de soutien aux entrepreneurs, faisant dès lors défaut sur la commune.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Développe un **nouveau zoning industriel** ou au moins un **second atelier rural** pour favoriser la **création d'emplois – surtout pour les jeunes - et booster l'image de la commune** (jeunes universitaires Ulg ou diplômés de Gembloux en matière de nouvelles technologies environnementales) ;*
- *Encourage des **petites entreprises respectueuses de l'environnement**, mettant en valeur **le bois et l'eau** ;*
- *Envisage une **collaboration avec la SPI** pour permettre au **zoning industriel** d'**attirer les entrepreneurs** et de sensibiliser ceux déjà présents au respect des lieux.*

e. Tourisme et Horeca

Les citoyens estiment qu'il existe sur le territoire **plusieurs potentiels en faveur du développement d'un tourisme lent et diffus**, c'est-à-dire responsable et respectueux de l'environnement comme de ses citoyens : un **potentiel artistique et artisanal** indéniable (attesté entre autres par les produits du terroir), de nombreux **gîtes touristiques**, des **itinéraires de promenades** magnifiques, des **activités en plein**

air à promouvoir telles que celles de la **piste de ski** (seulement en hiver), et enfin une **identité Haute Ardenne** cohérente par rapport à la position géographique de la commune, annexée depuis peu à la *Maison du Tourisme Haute Ardenne* (représentant aussi les communes de Vielsalm, Gouvy et Trois-Ponts). Ce **renfort d'identité régionale** signifie aussi néanmoins une **impossibilité pour la Province de Liège de continuer à subsidier le tourisme à Lierneux**. Malgré les atouts précités, **peu de moyens sont en effet globalement investis** dans le tourisme, qualifié de trop **peu organisé**, de faible en matière **d'infrastructures, d'accueil et de divertissements** (peu accessibles de surcroît les week-end et jours fériés). Il n'existe en outre pas de lieux ni de moyens dans la commune pour que les touristes puissent s'informer sur les produits locaux (tourisme du terroir inexistant), ni de belle grande pièce attractive pour les touristes. Bien qu'il soit prévu que l'**Office du Tourisme**, actuellement localisé dans au rez-de-chaussée de l'Administration communale, soit délocalisé dans un lieu plus propice qui proposerait des paniers de produits du terroir aux touristes, ce dernier resterait seulement ouvert en semaine et le samedi matin. En cause : le **manque de personnel**. Quant aux établissements **HORECA**, le manque de cafés, restaurants, hôtels, visites guidées et parking mobil homes n'incite pas le touriste à passer le week-end dans cette belle commune verte. Autre point négatif relatif au tourisme : les propriétaires des **gîtes de grande capacité** ne résident généralement pas sur la commune ; aussi, faute d'intervention de leur part, les riverains doivent trop souvent subir les nuisances de leurs **locataires irrespectueux**.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Développe un nouveau zoning industriel ou au moins un second atelier rural pour favoriser la création d'emplois et booster l'image de la commune (jeunes universitaires Ulg ou diplômés de Gembloux en matière de nouvelles technologies environnementales) ;*
- *Encourage des petites entreprises respectueuses de l'environnement, mettant en valeur le bois et l'eau ;*
- *Envisage une collaboration avec la SPI pour permettre au zoning industriel d'attirer les entrepreneurs et de sensibiliser ceux déjà présents au respect des lieux.*
- *Crée de nouvelles promenades balisées (tourisme) ou entretienne mieux les actuelles ;*
- *Déménage l'Office du Tourisme dans une belle grande pièce mettant en avant les matériaux et produits de la région ;*
- *Décentralise l'Office du tourisme certains jours lors des périodes touristiques ;*
- *Envisage des activités sur le site de la piste de ski pour l'été afin d'exploiter son potentiel toute l'année ;*
- *Crée un gîte d'étape pour marcheurs, cyclistes voyageant seuls ou en petits groupes ;*
- *Construise un parking avec un point d'eau et de recharge pour les touristes en mobil home ;*
- *Promotionne les points d'intérêts (via un petit train touristique pour faire visiter les centres d'intérêts de la commune) ;*
- *Développe une terrasse d'accueil Horeca pour touristes en été (tea room visible sur axes fréquentés) ;*
- *Garantisse une meilleure gestion des gîtes dans le respect du cadre de vie des riverains ;*
- *Développe l'activité à Bra : café, épicerie, marché.*

f. Synthèse

ATOUPS	FAIBLESSES
<i>Agriculture / Sylviculture</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des producteurs -Agriculteurs soucieux de travailler avec davantage de respect envers la nature -Pour l'organisation du jogging, la commune collabore avec les producteurs locaux pour offrir des lots de produits locaux aux participants -PME en faveur des circuits-courts et des produits locaux (3) -Organisation par la Commune d'un marché mensuel des producteurs pendant la belle saison (depuis été 2019) au Pré du renard 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'imagination et d'innovation agricoles -Non-respect de l'environnement -Agriculture et élevage en difficulté (prix du lait) -Manque d'initiatives et d'information quant aux possibilités de développement économique découlant des circuits-courts, du tourisme diffus etc. (2) -Pas de brochure de valorisation des productions -Pas de lieux ou de moyens dans la commune pour que les touristes puissent s'informer sur les produits locaux -Dégradation de la rentabilité de la sylviculture en faveur d'une biodiversité déjà existante et en défaveur d'une économie communale
<i>Services de proximité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des services de qualité : poste, distributeur de billets, services et soins de santé, institut psychiatrique, hélicoptère, une crèche communale (2) -Église qui vit toujours à Jevigné -Souhait communal de voir se développer une résidence-services à Lierneux <p>Liés à la Commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Soutien communal pour la gestion des déchets et des infrastructures : projet en cours de ramassage des déchets deux fois par mois par la Commune salué par les citoyens -Présence de 5 écoles primaires (2) -Rénovation de l'école de Jevigné : cours, plaine de jeux, station d'épuration, aménagement d'un parking et éventuellement d'un terrain de football -Bon soutien communal aux associations -Bonnes infrastructures communales et équipe mettant en place de nombreux projets -Activités de l'ATL (adhésion au décret en août 2013) et accueil extrascolaire 2-5-12 ans : structuration et meilleure cohérence des activités /stage 4-12 ans proposés durant les congés scolaires (2) -Bonne bibliothèque communale (2) -Travail du CPAS salué, dont le service de livraison de repas à domicile -Taxi social -Projet de rénovation de la toiture du hall omnisports -Bus communal mis en place pour pallier aux problèmes de mobilité... 	<ul style="list-style-type: none"> -Eloignement des hôpitaux (Lierneux est la zone rouge la plus importante de Belgique) -Peu de médecins généralistes -Manque de place d'accueil pour la petite enfance -Manque de structure (lieu, encadrement, soutien aux jeunes lors de leur temps libre) pour permettre aux jeunes (12 ans et +) de se rencontrer autrement que dans le cadre d'activités sportives -Peu de restaurants -Boulangerie la plus proche à Vielsalm à 15 minutes en voiture -Disparition des boîtes postales par village (manquement qui incombe à la poste) -Insuffisance des terrains de sport -Manque de soutien aux lieux de rencontre entre citoyens -Peu de logements sociaux malgré l'augmentation du prix du logement et Difficulté pour les jeunes de s'installer dans la commune -Manque d'encadrement de certaines personnes en situation de précarité -Manque d'expérience de terrain de la part des dirigeants (politiciens) -...Mais service annulé faute de demandeurs
<i>Commerces et zone d'activité économique</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Proximité de zonings industriels dans les communes frontalières -Proximité et diversité des commerces (7) -PME en faveur des circuits-courts et des produits locaux (3) -Potentiel artistique et artisanal -Organisation par la Commune d'un marché mensuel des producteurs pendant la belle saison (depuis été 2019) 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'attractivité de la commune pour les jeunes au niveau professionnel -Peu de soutien aux entrepreneurs, donc manque d'entrepreneurs -Présence d'une entreprise dans le zoning industriel qui fait « fuir » les autres -Peu de soutien à la promotion des commerces de proximité qui diminuent : les gens se rendent en voiture dans les centres commerciaux qui sont plus faciles d'accès, mais perte de cohésion sociale et difficulté pour les repas de midi, boulangerie la plus proche située à Vielsalm (15 minutes en voiture) - Peu de restaurants (difficulté pour les repas de midi)

	-Difficulté d'accès aux commerces pour les personnes isolées
<i>Soutien à l'emploi et offre à la formation</i>	
<p>-Taux de chômage de Liernaux plus bas par rapport aux communes avoisinantes</p> <p>-Présence de l'Institut psychiatrique qui fournit de l'emploi (3)</p> <p>-Proximité de zonings industriels</p>	<p>-Manque d'attractivité de la commune pour les jeunes au niveau professionnel</p> <p>-Disparition de la sécurité de l'emploi</p> <p>-Paupérisation économique et intellectuelle de la population</p> <p>-Diminution des travailleurs au sein des commerces de proximité</p> <p>-Peu de soutien aux entrepreneurs, donc manque d'entrepreneurs</p>
<i>Tourisme et Horeca</i>	
<p>-Potentiel de développement en matière de tourisme lent et diffus (= tourisme responsable)</p> <p>-Potentiel artistique et artisanal</p> <p>-Changement de Maison du Tourisme : plus de cohérence dans la répartition géographique</p> <p>-Présence de gîtes à destination des touristes</p> <p>-Piste de ski</p>	<p>-Peu de moyens investis dans le tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tourisme peu organisé - Peu d'attractions touristiques sur la commune - Peu de services mis en place pour permettre aux touristes de passer un week-end à Liernaux (café, restaurant, hôtel, visites, parking mobil home...) - Potentiel non exploité - Office du Tourisme dans un petit bureau mal situé de l'administration communale avec une seule personne pour gérer le travail - Pas de belle grande pièce attractive pour les touristes (3) - Pas de lieux ou de moyens dans la commune pour que les touristes puissent s'informer sur les produits locaux - Changement de Maison du Tourisme (MT OVA => MT HA) : fin de subsides de la Province de Liège - Piste de ski gérée par la commune donc pas exploitée en été <p>-Absence d'hôtels</p> <p>-Les propriétaires des gîtes viennent de l'extérieur : les riverains subissent les conséquences néfastes engendrées par certains locataires</p>

BESOINS

Agriculture/Sylviculture

- Sauver l'agriculture et l'élevage (importants pour la sauvegarde du paysage) en stimulant et soutenant des démarches respectueuses de la nature et des animaux
- Promouvoir les produits locaux/ bio et naturels : via GAC, local ou dépôt ouvert 1 fois/ semaine, marché circuit-court (3), valorisation des Produits Locaux dans l'ancienne bibliothèque (projet de réhabilitation du bâtiment)
- Soutenir activement les agriculteurs/producteurs locaux : via bulletin communal, livre d'information, proposition de solutions alternatives dans différents points de gestion, dans les fermes, etc (2)
- Sensibiliser les organisations de la commune aux produits locaux : Instaurer un système de repas bio/locaux dans les écoles, se tourner vers les HORECA de la région et vers les cuisines de collectivité (crèches, écoles, repas CPAS, CHS...) pour les inciter à utiliser des produits locaux
- Instaurer un système de monnaie locale dans la commune de Lierneux

Services de proximité

- Faire place à des maisons de retraite, voire mieux : des seigneuries
- Faire place à une ferme pédagogique

En lien avec la Commune :

- Créer un marché de produits frais (circuits courts)
- Organiser un passage de police plus régulier
- Organiser des échanges entre communes pour les services de santé
- Accorder la même attention à toutes les écoles de la commune
- Prévoir des places supplémentaires dans les écoles
- Instaurer un système de repas bio/locaux dans les écoles à midi
- Offrir davantage de subsides pour les cantines chaudes des écoles libres
- Adapter le système de transport scolaire vers Trois-Ponts, Stavelot, Ferrières, Vielsalm (enseignement secondaire)
- Développer l'accueil à la petite enfance (2)
- Organiser le service communal *ATL gribouille* accueil extrascolaire TOUS les mercredis
- Ouvrir la bibliothèque communale durant les vacances scolaires et réaménager ses locaux afin qu'ils soient davantage adaptés à l'accueil d'enfants
- Installer une plaine de jeux dans tous les villages de la commune (2)
- Offrir aux enfants et jeunes des lieux / terrains récréatifs rassembleurs, où ils peuvent exercer un sport avec leurs amis
- Organisation d'un service de stages/activités démocratiques pour enfants durant les vacances scolaires lorsque les parents travaillent (ex : plaines de vacances)
- Répondre à la volonté des enfants d'accéder à la culture près de chez eux par la création d'un cinéma et musée permanents et par l'accueil d'événements ponctuels : cirque, fête foraine, carnaval, spectacles
- Mettre en place des services pour jeunes (maison des jeunes, clubs de sport,...)
- Mettre en place des services aux séniors : maison de services, de repos, résidence service à l'Institut (5)
- Créer des logements adaptés aux personnes isolées, âgées (appartements,...) (3)
- Développer l'usage du taxi social
- Déplacer dans un endroit à pignon sur rue le CPAS actuellement mal localisé dans le grenier de l'AC : peur de la stigmatisation, d'où une intensification des visites à domicile
- Mieux gérer les terrains de sport (pour que chacun puisse en disposer)
- Investir dans une tondeuse robot pour l'entretien des terrains de football
- Améliorer l'hygiène du hall omnisports, permettre aux professeurs d'y avoir un accès téléphonique et diversifier les activités sportives proposées
- Veiller au bon entretien des bâtiments et terrains communaux
- Mieux isoler les bâtiments communaux (chauffage, toiture,...)
- Diminuer les coûts de l'occupation des bâtiments (ex : le Hall Omnisport)

- Trouver un accord avec les sociétés de télédistribution pour desservir la commune et offrir des triopacks
<i>Commerces et zone d'activité économique</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Développer le zoning industriel pour favoriser la création d'emplois (2) -Développer les petites entreprises mettant le bois et l'eau en valeur -Attirer les entreprises respectueuses de l'environnement -Créer un deuxième atelier rural -Envisager une collaboration avec la SPI pour permettre au zoning industriel d'attirer les entrepreneurs et de sensibiliser ceux déjà présents au respect de l'endroit -Attirer et encourager les petits commerces de proximité : restaurants et épiceries dans les villages afin de ne pas uniquement s'alimenter dans les deux supermarchés existants -Instaurer une monnaie locale -Créer un GAL ou d'autres synergies (superettes de produits locaux) -Développer l'activité à Bra : café, épicerie, marché -S'assurer que la banque approvisionne plus régulièrement son Bancontact
<i>Soutien à l'emploi et offre à la formation</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Développer le zoning industriel pour favoriser la création d'emplois – surtout pour les jeunes (2) -Développer les petites entreprises mettant le bois et l'eau en valeur -Attirer les entreprises respectueuses de l'environnement -Créer un deuxième atelier rural -Envisager une collaboration avec la SPI pour permettre au zoning industriel d'attirer les entrepreneurs et de sensibiliser ceux déjà présents au respect de l'endroit
<i>Tourisme et Horeca</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Étudier les besoins de la population locale pour avoir un tourisme régulé -Créer des promenades balisées (tourisme) -Déménager l'Office du Tourisme dans une belle grande pièce mettant en avant les matériaux de la région -Décentraliser l'Office du tourisme certains jours lors des périodes touristiques -Envisager des activités sur le site de la piste de ski pour l'été (exploiter son potentiel toute l'année) -Créer un gîte d'étape pour marcheurs, cyclistes voyageant seuls ou en petits groupes -Aménager une zone de repos à côté de la salle de Verleumont, voire une « maison de randonnée » gérée par les tenanciers de la salle -Créer un point de vue où les randonneurs pourraient être hébergés ; un genre de refuge montagnard dans un site très naturel -Construire un parking avec un point d'eau et de recharge pour les touristes en mobil home -Promouvoir les points d'intérêts (petit train touristique pour faire visiter les centres d'intérêts de la commune) -Développer une terrasse d'accueil Horeca pour touristes en été (tea room visible sur axes fréquentés) -Garantir une meilleure gestion des gîtes -Développer l'activité à Bra : café, épicerie, marché -Développer le potentiel touristique de la commune en favorisant des liens transcommunaux avec les entités des alentours -Faire de la localisation de Lierneux entre les provinces de Liège et du Luxembourg une force et non plus une faiblesse.

7.5. Information /communication

a. *Informations aux habitants*

Les citoyens saluent l'existence du **bulletin communal** trimestriel, informatif et détaillé, de la publication régulière de **feuilles informatifs**, tels que celui e l'ATL par exemple, de la diffusion régulière de **toutes-boîtes**, ou encore de la réfection du **site internet communal**.

Mais de manière plus générale, **il manque une compilation cohérente des divers services existants**, communaux comme privés. En atteste par exemple l'échec du service de bus communal, faute de demandes mais surtout faute de promotion de son existence auprès des citoyens. Citons également un **manque de communication, donc de coordination** qui pourrait parfois s'avérer utile, **entre les différents services communaux**. Un effort pourrait aussi encore être fait **envers les nouveaux citoyens** afin de leur faire prendre connaissance des fonctionnements communaux, des événements, etc.

Enfin, la commune pourrait aussi prendre en charge une meilleure communication envers ses citoyens **en faveur de ses producteurs** et de leur produits locaux (points de vente, prix, promotion...). Il en va de même pour la communication des **associations en faveur des citoyens**, telles que le SEL, ou encore en faveur des **artisans locaux**. Les citoyens ont enfin regretté un **soutien communal très faible** à la communication des associations au niveau **financier, mais aussi logistique et infographique**.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Promotionne davantage les artisans, commerces et producteurs locaux en créant des microsites mettant en avant leurs activités et sensibilisant la population quant à leur prix abordable ;*
- *Crée une brochure pour touristes et citoyens valorisant les produits locaux et les informant de leurs points de vente ;*
- *Assure une meilleure communication relative à la filière du circuit-court (encarts dans le BC, site internet) ; MAIS évite de porter préjudice aux grandes surfaces qui sont indispensables aux citoyens ;*
- *Renforce la visibilité des actions et services existants (publicité, promotion, toutes-boites...) – notamment quant au service du taxi social en faveur des personnes PMR ou isolées ;*
- *Publie un agenda culturel régulier (au sein ou non du BC) ;*
- *Organise des séances d'information dans la maison de village ;*
- *Détaille davantage et cible mieux les informations du site internet communal ;*
- *Renforce l'information quant aux richesses du patrimoine et de ses atouts (y compris économiques) ;*
- *Informe davantage les habitants quant aux services communaux et privés existants ;*
- *Communique sur les possibilités de covoiturage (ex : Covoit'stop) ;*
- *Renforce le SEL : créer une page Facebook et faire le lien via le site de la commune*

- *Mette en place un système de newsletter (courriel mensuel ou saisonnier) ;*
- *Communique sur ce qui existe à disposition des jeunes parents pour soulager leur quotidien (ATL) ;*
- *Favorise une meilleure communication et sensibilisation des citoyens quant aux futures réalisations dans la commune (notamment dans le cadre du PCDR pour favoriser une mobilisation citoyenne) ;*
- *Invite les associations dans les écoles de la commune ;*
- *Promotionne l'action des associations lors des événements locaux (fêtes de village, etc.) ;*
- *Crée une brochure d'information pour adultes (pas que pour enfants) compilant les renseignements des associations sportives, culturelles, groupements.*

b. Nouvelles technologies

Les citoyens regrettent les défaillances de la couverture internet de la commune, qualifiée de médiocre. Quant au réseau mobile, sa performance n'est pas non plus attestée dans tous les endroits de la commune. Si en 2017 la société Orange avait pourtant réalisé une étude d'implantation d'une antenne à Trou de Bra, le projet a malheureusement été abandonné.

Les habitants souhaitent que la Commune :

- *Assure une bonne couverture internet et réseau mobile sur tout le territoire ;*
- *Garantisse le wifi gratuit dans les lieux et espaces de rassemblement.*

c. Synthèse

ATOUPS	FAIBLESSES
<i>Information aux habitants</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Bulletin communal informatif et détaillé -Feuillets d'information réguliers -Site internet communal -Brochure Accueil temps Libre (ATL) -Toutes-boîtes informatifs réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de communication vers les nouveaux habitants sur la vie communale (événements, conférences, services...) -Manque d'information sur les services existants (privés comme publics) -Echec du bus communal jadis dû à un manque de communication quant à la mise à disposition de ce service pour les citoyens -Manque de communication entre les différents services communaux : pas de coordination -Manque d'information sur les circuits-courts -Manque de communication quant aux associations existantes en faveur de l'aide aux citoyens (SEL, artisans locaux...) -Peu de soutien communal logistique, communicationnel, infographique comme financier (manque de personnel) - Dysfonctionnement des logements tremplins kangourous impliquant une épargne logement pour les jeunes : tous ne sont pas occupés
<i>Nouvelles technologies</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Etude d'implantation réalisée par Orange en 2014 d'une antenne à Trou de Bra 	<ul style="list-style-type: none"> -Couverture internet médiocre -Manque de réseau mobile -Projet non abouti
BESOINS	
<i>Information aux habitants</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir davantage les artisans, commerces et producteurs locaux en créant des microsites mettant en avant leurs activités et sensibilisant la population quant à leur prix abordable ; -Créer une brochure pour touristes et citoyens valorisant les produits locaux et les informer de leurs points de vente / Assurer une meilleure communication relative à la filière du circuit-court (encarts dans le BC, site internet) MAIS éviter de porter préjudice aux grandes surfaces qui sont indispensables aux citoyens ; -Renforcer la visibilité des actions et services existants (publicité, promotion, toutes-boîtes...) – notamment quant au service du taxi social en faveur des personnes PMR ou isolées ; -Publier un agenda culturel régulier (au sein ou non du BC) ; -Organiser des séances d'information dans la maison de village ; -Détailler davantage et mieux cibler les informations du site internet communal ; -Renforcer l'information quant aux richesses du patrimoine et de ses atouts (y compris économiques) ; -Informier davantage les habitants quant aux services communaux et privés existants ; -Communiquer sur les possibilités de covoiturage (ex : Covoit'stop) ; -Renforcer le SEL : créer une page Facebook et faire le lien via le site de la commune -Mettre en place un système de newsletter (courriel mensuel ou saisonnier) ; -Communiquer sur ce qui est à disposition des jeunes parents pour soulager leur quotidien (ATL) ; -Favoriser une meilleure communication et sensibilisation des citoyens quant aux futures réalisations dans la commune (notamment dans le cadre du PCDR pour favoriser une mobilisation citoyenne) ; -Inviter les associations dans les écoles de la commune ; -Promouvoir l'action des associations lors des événements locaux (fêtes de village, etc.) ; -Créer une brochure d'information pour adultes (pas que pour enfants) compilant les renseignements des associations sportives, culturelles, groupements... -Placer une boîte à idées PCDR (lot 0) dans chaque village pour récolter aussi les idées de ceux qui ne se déplacent pas en groupes de travail 	
<i>Nouvelles technologies</i>	
<ul style="list-style-type: none"> -Assurer une bonne couverture internet et réseau mobile sur tout le territoire communal ; -Garantir le wifi gratuit dans les lieux de rassemblements. 	

8. CONCLUSION

Les données issues de cette participation citoyenne, du vécu des habitants et de leur expérience ont permis d'enrichir pleinement les données objectives de l'étude socio-économique et de les recouper. Dans la troisième partie qui suit, intitulée *Diagnostic partagé*, les atouts et faiblesses de la commune abordés jusqu'ici dans les parties I (étude socio-économique) et II (résultats de la participation citoyenne) auront permis, après confrontation, de lister et de définir une série d'enjeux en fonction desquels pourront ensuite être déterminés les objectifs de développement du PCDR de Trooz (partie 4).